

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Photo HESBAY

AU PAYS DE LA GRANDE PAIX

Thai-Binh, octobre 1943. — Un porteur de sabre au cours d'une cérémonie.



VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS	de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS	de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS	de date
à 102 \$	à UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10 000 et 100 000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

4^e Année - N° 168

18 Novembre 1943

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES

6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"

6, Avenue Pierre-Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 25 \$ 00, 6 mois : 15 \$ 00

Etranger :

Un an : 35 \$ 00, 6 mois : 20 \$ 00

Le numéro : 0 \$ 50

SOMMAIRE

<i>Celui qu'on ne doit plus voir :</i>	
Le parfait Rond-de-Cuir	1
Cisterciens ou Trappistes en Indochine	3
L'Hôpital de Lanessan, par le docteur S. DUGA	7
Humour Moï	12
Routes, Iles et Plages. — Notes de voyages dans le golfe de Thaïlande (suite et fin), par le docteur R. GUY-ISSARTIER	13
Au service de l'Indochine et de la France	16
Au pays de la Grande Paix (Thai-binh, octobre 1943). — Reportage photographique de H. HESBAY	17
Réflexions au long des pistes (suite). — Démêlés avec la forêt, par le docteur G. FAURE	21
A travers le « Courrier d'Haiphong » (1886-1888)	23
Croquis saigonais, de Marthe MOITESSIER	27
Le problème de la quinine en Indochine, par le docteur LE NESTOUR	29
La Semaine dans le Monde	30
Revue de la Presse Indochinoise	31
La Vie Indochinoise	32
Courrier de nos lecteurs	34
Mots croisés n° 135	35
Solution des mots croisés n° 134	35

Abonnements : Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné.

Celui qu'on ne doit plus voir :

LE PARFAIT ROND-DE-CUIR

Un de nos lecteurs, sans citer ses sources, nous a envoyé « cet interview du Parfait Rond-de-Cuir » paru vraisemblablement dans un journal d'avant-guerre. Outre qu'il illustre éloquemment les phrases par lesquelles le Maréchal stigmatise tous ceux qui tendent « à se réfugier dans la sécurité d'un fonctionnarisme irresponsable » et qu'il trouve de ce fait sa place tout indiquée dans nos colonnes, cet interview servira de réponse à celui de nos lecteurs qui nous reprochait récemment de ne pas commenter la doctrine du Maréchal « sous une forme humoristique » (sic) :

“QUELLES sont les qualités essentielles du parfait Rond-de-Cuir ?

— Les qualités essentielles du parfait Rond-de-Cuir sont l'impersonnalité et l'irresponsabilité...

— Comment témoignez-vous de ces deux qualités ?

— En ne me mettant jamais en avant et en me faisant couvrir par les « précédents », après en avoir référé à l'Autorité supérieure et avoir été conduit à me « réfugier sous la caducité de la décision prise en cette matière ».

— Comment évitez-vous de vous mettre en avant ?

— Dans mes rapports je n'écris jamais « je ». Je ne dis pas : « Je conclus », mais « On est, ainsi, amené à conclure ». Je ne dis pas « J'ai appris », mais « il a été parvenu à la connaissance du service que »... Je ne dis pas « J'ai rendu compte », mais « il a été rendu compte ». Je ne dis pas : « J'ai renoncé », mais « il a été renoncé ». Je ne dis pas « Je signe », mais « Ce document a été revêtu de ma signature ».

— De quels accessoires usez-vous lorsque vous êtes sur votre rond-de-cuir ?

— Outre la gomme à effacer, le grattoir et la sandaraque, j'utilise abondamment les « manières de voir » et les « façons de procéder », les « points de vue » et les « modalités d'exécution », les « considérants » et les « précédents », les « instructions dont je m'inspire », le « très large examen auquel je procède », les « suggestions », les « propositions », les « errements » et enfin les « directives dont je me pénétre ».

— L'avis que vous recevez est toujours... ?

— Conforme.

— La défense est toujours... ?

— Formelle.

— La prière est toujours... ?

— Instante.

— L'étude du dossier est toujours... ?

— En cours.

— Comment sont les dispositions de la loi... ?

— Toujours en vigueur.

— Comment est le déficit ?

— Toujours imputable à des circonstances imprévisibles.

— Comment vous semblent les questions... ?

— En bonne voie d'être solutionnées.

— Comment est cette affaire... ?

— Elle n'a pas été perdue de vue ; elle est toujours pendante.

— Que faites-vous de l'affaire pendante ?

— Je la retourne au service compétent, pour attache, avec prière de renvoi.

— Examinez-vous cette question ?

— Non, je procède à son examen.

— Quel examen... ?

— Le plus minutieux.

— Appliquez-vous cette circulaire... ?

— Non ! Je procède à l'application des dispositions édictées par cette circulaire.

— Aux yeux du parfait Rond-de-Cuir, de quoi est composée l'humanité ?

— Aux yeux du parfait Rond-de-Cuir, l'humanité est composée de postulants, d'impétrants, de ressortissants, de contractants, de co-contractants, de susdits, de susmentionnés, de précités, de préopinants, d'usagers, d'assujettis, d'individus, d'ayants cause, d'ayants droit, de redevables et de corvéables.

— En langage administratif, comment s'appelle une femme enceinte ?

— Une femme gravide.

— Et une femme accouchée ?

— Une parturiente.

★★

— Citez quelques belles expressions bureaucratiques ?

— La départementalisation, la désétatisation, la commercialisation, la dératisation, la permanisation, le réfectionnement, le recouponnement et la rationalisation.

— Citez quelques jolies métaphores ?

— Les observations qui appellent des réponses, les rapports qui se plaisent à constater, les problèmes qui soulèvent des objections, l'intérêt qui s'attache à ce problème, l'incident qui demande à être éclairci, et le délai qui commence à courir...

— N'usez-vous pas de quelques euphémismes traditionnels ?

— J'emploie toujours les verbes au conditionnel, je ne dis jamais « l'incident qui s'est produit », mais « qui se serait produit » ; les faits qui ont été constatés », mais « qui auraient été constatés ».

— Lorsque vous avez à noter un employé effroyablement paresseux, comment le qualifiez-vous ?

— Je dis : « Il me semble que M. X... soit disposé à se montrer aussi zélé que le réclamerait l'importance de la haute fonction dont il a été chargé ».

— Si vous recevez de M. le Préfet un avis qui vous semble parfaitement idiot, comment le lui faites-vous savoir ?

— Je dis : « Il n'apparaît pas que les arguments présentés par Monsieur le Préfet soient de nature à être adoptés d'emblée, sans avoir été au préalable, l'objet d'un nouvel examen approfondi ».

— N'usez-vous pas de temps en temps de quelques mots latins ?

— Je me maintiens dans le *statu quo*.

j'examine le problème *de visu*, j'argumente *a posteriori*, je prends une décision *ad libitum*, je l'ajourne *sine die* et je l'inscris, *ne varietur*, dans un paragraphe *in fine*, sur le registre *ad hoc*.

★★

— Si un parlementaire essaie d'obtenir pour un de ses électeurs, une faveur qui est contraire aux lois et règlements, comment le lui faites-vous savoir ?

— « J'ai le regret de vous faire connaître que les conjonctures actuelles n'ont pas permis de seconder, pour le moment, le bienveillant intérêt que vous voulez bien porter à M. X... »

— Et si ce parlementaire revient à la charge et si vous lui accordez cette faveur illégale, comment expliquez-vous votre volte-face ?

— « Je suis heureux de vous faire savoir qu'après un nouvel examen de l'affaire sur laquelle vous avez bien voulu appeler la bienveillante attention de l'Administration, il lui a été possible de seconder le bienveillant intérêt que vous voulez bien porter à M. X... »

— Lorsque vous êtes obligé de faire une promesse à un impétrant, quelles précautions prenez-vous ?

— Je prends soin de faire toutes réserves, à toutes fins utiles, et de spécifier qu'il y aura lieu d'examiner, le cas échéant, l'éventualité de lui donner satisfaction, autant que faire se peut et dans la mesure des possibilités budgétaires.

— A ces précautions élémentaires, qu'ajoutez-vous ?

— J'ajoute que l'éventualité de cette décision ne pourrait, toutefois être envisagée qu'en principe, sauf dispositions contraires et, en tout état de cause à titre essentiellement précaire, révoquant et provisoire...

— Que faites-vous lorsque vous recevez une lettre demandant une décision ou suite pratique ?

— Je n'y réponds pas. »

Cisterciens ou Trappistes en Indochine

Un Bulletin de l'OFI du 25 octobre nous annonçait que le Gouverneur Général s'était rendu à Phuoc-son (près de la plage de Cua-tung, en Annam) pour y visiter le monastère de la Trappe fondé en 1918 par le T. R. P. Benoît.

Nous avons extrait d'une étude qu'a bien voulu nous remettre le F. M. Bernard, ces renseignements sur les Trappistes en Indochine ou plus exactement sur les Cisterciens, le terme Trappiste étant impropre.

L'ORIGINE

Trappe, Trappistes ! C'est tellement évocateur !

L'expression n'est plus valable, mais on se résout mal à ne pas l'employer. Puisque Cisterciens il faut les appeler, demandons-nous ce qu'est l'Ordre des Cîteaux.

À la fin du XI^e siècle, quelques moines de l'abbaye Bénédictine de Molesme en Champagne, rêvent d'une communauté où la Règle de saint Benoît serait observée dans sa teneur littéraire, c'est-à-dire débarrassée de tous les adoucissements qu'autorisait la tradition. Avec Robert de Molesme à leur tête, ils installent à Cîteaux le monastère de leur idéal. À quelque temps de là, saint Bernard amène le premier contingent sérieux de postulants, puis, progressivement, l'élite de la Bourgogne et celle de l'Occident, le faisait bénéficier du prestige rayonnant de son génie et de sa sainteté. La propagation tient du prodige ; le nombre de monastères cisterciens s'élève à 350 à la mort de saint Bernard, en 1152.

Dans les siècles suivants, une si forte discipline, pour se maintenir, eut périodiquement besoin d'une énergique réaction. L'une des plus célèbres est celle du monastère de la Trappe, réalisée par Bouthillier de Rance (XVII^e s.).

Au XVIII^e siècle, l'Ordre de Cîteaux comptait 750 monastères environ ; à la Révolution, il subit une éclipse.

À l'heure actuelle, les Cisterciens se rattachent à deux branches, d'importance sensiblement égale : 1^o l'Ordre des Cisterciens Réformés, ou de la Stricte Observance, comprenant environ une centaine de monastères et 4 à 5.000 religieux, y compris les monastères de femmes ; 2^o l'Ordre des Cisterciens de la Commune Observance, subdivisé en Congrégations, compte plus de 150 monastères et également de 4 à 5.000 religieux.

L'Ordre des Cisterciens Réformés n'était pas représenté en Indochine, mais au cours de l'été 1942, 9 religieuses cisterciennes françaises (communément appelées Trappistines) sont arrivées au Tonkin, venant du Japon, pour s'installer à Taphing, par Chapa. La Très Révérende Marie-Madeleine en est la Supérieure.

La Congrégation de la Commune Observance de Lérins (France), établit une fondation à My-ca (Bang-hoi, près Nha-trang) en 1933.

Cisterciens de l'Ordre de la Commune Observance sont également les moines de Phuoc-son (près Cua-tung, gare de Tiên-an, Quang-tri) et ceux de Châu-son (près Phunho-quan, à Ninh-binh).

Dans l'exposé qui suit, nous nous bornerons à cette Congrégation Cistercienne de la Sainte Famille, à Phuoc-son et Châu-son (1).

LES DEBUTS

Le fondateur, Henri Denis, en religion Dom Benoît, naquit à Boulogne-sur-Mer, le 17 août 1880. Entré au Séminaire des Missions Étrangères de Paris, il fut destiné à la Mission de Hué, où il arriva le 7 juin 1903. Sa vie de missionnaire (1903-1918) se passe à An-ninh, au Petit Séminaire, et à Nuoc-mam, dans un poste de nouveaux chrétiens. Mais lisons le récit savoureux que le Révérend Père lui-même écrivit dans la revue illustrée de l'Exposition missionnaire Vaticane (15 novembre 1925) :

« En juillet 1909, un missionnaire (le R. P. Denis lui-même) demanda à Mgr Allys, vicaire apostolique de la Mission de Hué, la permission de réunir quelques jeunes gens et de vivre avec eux selon la Règle de saint Benoît. Il y avait, disait-il, en Indochine, beaucoup de couvents pour les femmes et pas un seul monastère pour les hommes.

(1) Pour les Trappistes de Taphing, à Chapa, voir notre n° 116 du 19 novembre 1942.

» Sa Grandeur reconnut volontiers qu'un monastère serait grandement utile et que les vocations ne manqueraient pas, mais Elle fit observer à ce missionnaire que, seul, sans ressources, sans expérience de la vie religieuse, il avait peu de chances de réussir et que mieux valait faire appel aux Trappistes.

» Après avoir, pendant plus de huit ans, frappé aussi inutilement aux portes de tous les vieux monastères, notre missionnaire s'en revint trouver son évêque et renouvela sa demande.

» Cette fois, il fut exaucé et, le 15 août 1918, il célébrait pour la première fois la Sainte Messe sur l'emplacement du futur



R. P. Dom BENOIT (H. DENIS).

Fondateur de la Congrégation Cistercienne de la Sainte Famille (Phuoc-son).

Pieusement décédé le 25 Juillet 1933.

» Le Père écrivit donc à des abbés de France, de Chine, d'Italie ; il écrivit aux Cisterciens de Lérins, à des Chartreux, à des Bénédictins ; on ne lui répondit pas ou on lui dit : « Non, nous n'irons jamais en Indochine, le climat de ce pays ne nous permet pas l'observation intégrale de nos Constitutions ».

monastère, un pays désert, tout couvert de hautes broussailles, où se cachaient et se cachent encore les cerfs, les sangliers, les tigres, les panthères et toutes les bêtes des forêts de l'Annam... »

AFFILIATION A CITEAUX

...Organiser la vie religieuse, introduire

le monachisme en pays de mission dans un milieu déterminé est une œuvre bien délicate. D'où l'alternative suivante : ou bien implanter simplement et tels quels les Ordres religieux qui ont fait leurs preuves en Occident, ou bien créer du nouveau. Les deux solutions ont leur avantages et aussi leurs inconvénients...

Dom Benoît Denis envisagea la synthèse des deux éléments : conserver le caractère autochtone à son œuvre et lui infuser la force et la tradition d'un Grand Ordre : Citeaux.

A cette réalisation, il travaille jusqu'à sa mort, luttant jusqu'à s'épuiser pour conserver à la Congrégation son originalité indigène, son caractère spécifiquement annamite.

Dom Benoît Denis meurt le 25 juillet 1933, à l'âge de 52 ans. Doué d'une belle intelligence, d'un grand cœur, le fondateur de Phuoc-son possédait les vertus d'un saint dans le sens héroïque du mot.

Le T. R. P. Dom Bernard Mendiboure est appelé à prendre la lourde succession.

Les démarches pour l'affiliation continuent et, le 8 décembre 1933, le monastère recevait la bonne nouvelle : le Chapitre général des Cisterciens de la Commune Observance l'incorporait dans l'Ordre comme Congrégation indépendante, avec ses constitutions, ses coutumes particulières. Par un décret du 1^{er} mai 1934, le Saint Siège approuva l'incorporation.

FONDATION DE CHAU-SON

Le nombre toujours croissant des vocations à la vie contemplative à Phuoc-son, et les nombreuses demandes d'évêques de l'Indochine et d'autres pays amènent le T. R. P. Dom Bernard Mendiboure à envisager une ou plusieurs fondations. Il y eut un projet de fondation en Malaisie. Mais la première réalisée est celle de Chau-son, au Tonkin (près de Phu-nho-quan, province de Ninh-binh).

En 1936, Dom Bernard acquiert une concession abandonnée : terre en friche, installation à réparer ; mais l'emplacement comporte beaucoup d'avantages : il est à proximité d'une route et d'une rivière, et le terrain est propice aux plantations et à l'élevage.

Depuis 1936, le 8 septembre, Dom Anselme Vang, le premier Supérieur (originaire de la Mission de Hué) et ses Frères, déploient activité et savoir-faire à l'aménagement de la propriété et à la construction du

monastère. A ce jour l'église seule est à peu près terminée ; par ses vastes proportions, elle annonce un bien beau monastère si les autres bâtiments sont construits à la même échelle.

Malgré les tracasseries des aménagements et constructions, la règle est fidèlement gardée et les vocations se présentent normalement.

Le monastère compte à ce jour 70 religieux environ et une trentaine d'oblats.

Le nombre de religieux, à Phuoc-son, approche de la centaine et les oblats dépassent la trentaine également ; une communauté de « familiers », au nombre d'une trentaine également, est attachée au monastère.

GENRE DE VIE

C'est bien la Règle des Trappistes que suivent les moines de la Congrégation de la Sainte Famille. Ils s'en écartent pourtant sur quelques points.

Comme dans les autres Congrégations Cisterciennes, il y a deux classes de religieux : les choristes, comprenant les prêtres et ceux qui sont destinés à le devenir ; les autres sont convers. C'était une idée chère à Dom Benoît et une caractéristique de Phuoc-son d'avoir réduit au minimum les différences qui, ailleurs, existent entre choristes et convers.

Globalement, la journée du moine comporte 8 heures d'exercices de piété, 8 heures d'étude et de travail, 8 heures pour les repas et le sommeil.

Voici, à titre d'exemple, l'horaire d'un jour ouvrable en hiver (14 septembre au mercredi des Cendres) :

A 2 heures : lever : 2 h. 07 : office de la Très Sainte Vierge, oraison ; 3 heures : office canonial, angélus, messes privées ; 5 h. 30 : prime, travail ; 7 h. 45 : tierce, grand-messe, sexte, étude ou travail ; 10 h. 30 : fin du travail, intervalle ; 11 heures : none, examen ; 11 h. 30 : angélus, déjeuner, intervalle ; 1 h. 15 : chapelet, lecture spirituelle ; 2 h. 15 : vêpres, étude et travail ; 5 h. 30 : fin du travail ; 5 h. 45 : oraison ; 6 heures : collation, intervalle ; 7 heures : lecture spirituelle ; 7 h. 20 : complies, salve, angélus, examen ; 8 heures : retraite.

Le genre de vie des moines à Phuoc-son et Chau-son est conforme à celle des paysans autochtones. Ce caractère de la Congrégation n'exclut pas l'admission de sujets

étrangers au pays d'Annam, pourvu qu'ils acceptent de se conformer à ce genre de vie. De fait, depuis l'origine, il y a toujours eu à Phuoc-son quelques étrangers des pays voisins, Chine, Inde, mais aussi Européens. Que les différences de races sont peu de chose vues sous l'angle surnaturel de la charité chrétienne !

La nourriture est celle des paysans annamites : riz à discrétion ; personne ne souffre de la faim. La viande n'est accordée qu'aux malades.

Par esprit de pénitence et pour se conformer aux usages des pauvres du pays, les moines vont pieds nus.

Les travaux sont fort variés : un bon nombre de religieux ont à enseigner ou à étudier, puisqu'il y a dans le monastère enseignement primaire et secondaire, cours de philosophie et de théologie.

A l'intérieur, il n'y a pas de domestiques. Les religieux assurent eux-mêmes tous les travaux d'intérieur et de propreté ; couture, lavage, cuisine, soins du bétail. Ils peuvent cuire chaux et briques et édifier leurs bâtiments.

Pour rester dans la tradition monastique et gagner leur vie (le Cistercien ne vit pas d'aumônes mais de son travail), les religieux de Phuoc-son ont quelques ateliers : reliure, fabrique d'ornements d'église, de chapelets ; dorure, sculpture, peinture, statuaire ; ils roulent même en cigares le peu de tabac qu'ils produisent ; ils préparent à la manière chinoise le thé de leurs jardins.

Dans la tradition Cistercienne, les travaux de culture et l'élevage ont le pas sur toutes les industries. La propriété du monastère de Phuoc-son est vaste mais peu fertile, difficile à mettre en valeur. Cependant grâce à un travail opiniâtre, les terrains sont défoncés, épierrés, amendés et diverses cultures permettent aux moines d'avoir de quoi vivre pauvrement. Ils élèvent moutons, chèvres et vaches à lait. Et c'est cette petite industrie laitière qui leur procure le plus clair de leurs revenus ; le manque de pâturages ne permet pas de la développer.

Culture et élevage se présentent sous des conditions plus favorables à Châu-son.

Du caractère autochtone de la Congrégation Cistercienne de Phuoc-son, qu'on ne conclue pas à des méthodes de travail routinières, exclusives de tout progrès. Une visite au monastère de Châu-son en particulier vous en convaincrail. L'électricité par

exemple y est produite et on lui fait rendre toutes sortes de services : éclairage naturellement, mais encore décorticage du riz ; elle monte l'eau aux réservoirs, scie le bois et même fabrique la glace (mais pas à l'usage des moines).

L'ŒUVRE DES MOINES

« Une des grandes nouveautés du Christianisme a été d'apprendre à l'homme à accepter librement la nécessité du travail et à conférer au travail le plus humble une valeur spirituelle » (Maréchal Pétain).

C'est un lieu commun de répéter que l'application des moines aux problèmes agricoles a été un de leurs grands bienfaits sociaux dans les pays d'Europe. Leur rôle dans le progrès des industries, des arts, des lettres, fut considérable.

Mahatma Gandhi et les Congrès Panindiens de 1930 et 1934 plaidèrent auprès des chrétiens et du Gouvernement l'introduction de Chartreux, Bénédictins, Cisterciens dans l'Inde, afin de procurer au pays les mêmes bienfaits qu'ils ont procuré à l'Europe, au point de vue économique et social.

Nul doute que l'Indochine ne soit en droit d'attendre de pareils services des monastères, multipliés sur son territoire.

Dans ce sens, bien que modestement, Phuoc-son rayonne déjà.

La brousse déserte s'est peuplée non seulement de moines mais d'une population civile, qui est venue défricher aussi, à l'ombre du monastère et à son exemple.

En 1934, Phuoc-son ouvrait un dispensaire et un hôpital gratuits ; les clients n'ont jamais manqué.

En 1935 était ouverte une école primaire gratuite pour les enfants du voisinage.

Hôpital et école n'ont pas une grande importance, vu la population clairsemée, mais plus tard ou en d'autres lieux, il pourra en être autrement.

Quotidiennement des aumônes en vivres substantielles sont distribuées aux pauvres. En période de disette, le cas s'est produit il y a quelques mois à Châu-son, les secours sont importants.

Tout monastère possède une hôtellerie où passagers et retraitants sont accueillis avec joie et respect, et servis le mieux possible, à la manière des pauvres.

L'HOPITAL DE LANESSAN

par le D^r S. DUGA

CONSTRUIT par les frères Guillaume, inauguré le 22 décembre 1894, l'hôpital de Lanessan est une vieille maison qui a bientôt cinquante ans d'existence.

Témoin douloureux des souffrances qu'ont endurées les pionniers de notre colonisation, il a été aussi le havre où beaucoup de ceux-ci ont trouvé un adoucissement à leurs peines, et la guérison de leurs maux. Servi par un personnel médical de choix, il a été un des cadres nécessaires à l'élaboration de la pathologie exotique moderne.

Après des mois et même des années de discussions stériles, c'est sous l'impulsion d'un Gouverneur Général énergique, de Lanessan, ancien aide-médecin de la Marine, si admiré par Lyautey, que fut choisi l'emplacement, le plan et que fut décidée la mise en chantier immédiate des travaux.

Le choix de l'emplacement, commandé par la question si importante de la ventilation d'une part, par la facilité d'accès d'autre part, avait été long et laborieux : remercions le Gouverneur Général de Lanessan d'avoir su faire triompher ses vues et imposé le site actuel. Sans sa clairvoyance, les Hanoïens verraient aujourd'hui leur hôpital, édifié en plein centre de la Citadelle, privé des vents bienfaisants du S.-E. que lui amène, rafraîchis, le couloir du fleuve Rouge.

A une époque où les transports se faisaient en majorité par voie fluviale, sa situation, auprès de la voie principale de navigation, se révélait particulièrement heureuse.

Sans être placé au centre de l'agglomération, sa position, légèrement périphérique, était cependant suffisamment proche de la ville, pour que les consultations, les visites, le transport des malades, puissent se faire sans trajet inutile et sans perte de temps. Encore aujourd'hui la population tonkinoise peut bénéficier largement de ces avantages primordiaux.

Le plan à adopter fut également l'objet d'études nombreuses et minutieuses ; là aussi le Gouverneur Général de Lanessan fit preuve de clairvoyance et d'énergie : parmi tous les projets soumis, il sut faire adopter le plan actuel qui se révèle en accord parfait, comme parti architectural, avec la technique hospitalière moderne.

La disposition en « peigne » des éléments de la formation, convenablement orientés par rapport aux vents dominants, situés à une distance respective de 45 mètres, disposition des grands bâtiments principaux, est reconnue comme une des meilleures par les revues d'architecture hospitalière.

L'aménagement intérieur fut conforme aux be-

soins de l'époque. Il était constitué sur le modèle de la salle unique à 20 ou 30 lits. Mais les infra et superstructures furent largement et solidement traitées, permettant toutes les transformations ultérieures.

Tout ce qui précède nous permet facilement de comprendre que le plan de modernisation et d'agrandissement actuel, a pu bénéficier largement de ces judicieuses dispositions premières. L'emplacement après cinquante ans, est parfaitement justifié, la disposition des grands bâtiments excellente, leurs fondations permettront l'agrandissement en hauteur, celui reconnu le meilleur et le plus pratique.

La construction de ce vaste immeuble demanda 2 ans et 9 mois.

Tel qu'il était, tel qu'il est encore dans l'ensemble l'hôpital avait l'ort bel aspect et ses proportions étaient particulièrement harmonieuses.

Mais pour pouvoir embrasser d'un coup d'œil le développement de la façade, il faut se placer sur la rive droite du fleuve, voie normale d'accès à cette époque, et où se trouvait au début la porte principale.

Avec le développement de la cité, la création du chemin de fer, l'importance primitive de cette voie d'évacuation disparut ; les usagers trouvèrent long et incommode le détour imposé et peu à peu la porte de service située sur le boulevard Gambetta, plus commode d'accès, devint la porte principale. C'est l'entrée actuelle de l'hôpital. Ceci explique cet accès latéral, éloigné du centre de la formation, qui interdit au visiteur toute vue d'ensemble, et le fait pénétrer par les communs.

A part la construction d'un pavillon des contagieux de 14 lits, d'un pavillon de neuro-psychiatrie, l'hôpital n'a subi, au cours des années qui ont suivi sa fondation, que des transformations intérieures. Comme le permettait la disposition antérieure, la plupart des services ont été compartimentés en chambres de deux ou quatre lits, avec salles de bains.

Mais aussi heureux et aussi bien réalisé soit-il, ce compartimentage des grandes pièces uniques a, malheureusement, diminué dans une proportion sensible la capacité hospitalière au moment où le chiffre de la population augmentait notablement. Les circonstances actuelles, d'autre part, privant les Européens d'un séjour réparateur dans la Métropole, obligent nos compatriotes à des stages fréquents et prolongés dans cette formation.

Les services de consultations, mal adaptés, n'étaient plus en rapport avec les exigences de la technique moderne, et le nombre des malades qui les fréquentaient.

Cette situation, qui aurait pu devenir inquiétante, n'a pas échappé à l'attention de l'Amiral Decoux ; profitant des extensions des terrains concédées au domaine de la formation par le nouveau plan d'urbanisme, un projet d'agrandissement et de modernisation de l'hôpital de Lanessan a été dressé sous sa haute direction. Ce projet, réalisable sans dépenses exagérées, grâce aux dispositions judicieuses prévues par nos prédécesseurs, fera de cet hôpital un modèle particulièrement bien réussi de la technique hospitalière coloniale moderne.

Les travaux projetés peuvent se résumer ainsi :

1° Surélévation d'un étage, des grands bâtiments principaux 1, 2, 3 ;

2° Construction d'un symétrique à l'emplacement du bâtiment 4, qui n'a qu'un rez-de-chaussée ;

3° Union de ces quatre corps principaux par une façade à deux étages où seront placés tous les services annexes : bureau de la Gestion, des Entrées, secrétariat du Médecin-chef, disposés face au boulevard de l'Institut Pasteur, avec belle entrée sur ce boulevard.

Dans les grands bâtiments : au rez-de-chaussée, les servitudes, au premier, quatre services de Chirurgie ; au deuxième, quatre services de Médecine.

On donnera à cette face un aspect imposant au-devant d'un vaste parc, le tout digne des perspectives que lui offre le plan d'urbanisme.

Ainsi disparaîtra toute cette « zone » si disgracieuse, occupée actuellement par des « hangars », recouverts de toles ondulées. La démolition de l'un d'eux est déjà achevée ; sur son emplacement va s'élever le premier pavillon, rentrant dans le cadre du nouveau plan : le pavillon n° 10.

Entre ce pavillon n° 10 et son symétrique, le pavillon n° 5, un vaste parc, ombragé et gazonné, procurera aux malades le calme et le repos nécessaires ; aux visiteurs, la sensation agréable d'un accueil reposant.

Mais la réalisation de ce plan imposait au Gouvernement général, son entière liberté au point de vue domanial. Un pareil projet, entraînant, malgré tout, l'emploi de crédits importants, ne pouvait être envisagé que si le terrain sur lequel se trouvaient les anciens bâtiments et le terrain sur lequel devaient s'édifier les nouveaux, lui étaient définitivement acquis.

Or, l'on se heurtait à ce sujet, à une situation confuse et délicate. Il n'entre pas dans le cadre de ce court article d'étudier en détails une pareille question ; il faudrait compulser des papiers poussiéreux, des conventions désuètes, argumenter sur des arrêtés vétustes et inadéquats, et ceci n'intéresserait nullement notre lecteur. Il lui suffira de savoir que, depuis quinze ans, l'hôpital principal du Tonkin, tout en appartenant à l'Autorité militaire, c'est-à-dire faisant partie du domaine de l'Etat Français, était géré par le budget du Gouvernement général, qui en supportait tous les frais et surtout tous les déficits : un simple bail annuel, facilement résiliable, liait fragilement les deux parties.

A maintes reprises, le Gouvernement général avait essayé de sortir de cette situation particulièrement stérile, il s'était heurté à des difficultés quasi insurmontables à cette époque.

Cette question *pendante* depuis quinze ans a pu être rapidement résolue, un bail emphytéotique de 99 ans, résiliable seulement au gré des deux parties, a été signé le 2 juillet 1943 entre l'Etat Français et le Gouvernement général de l'Indochine. Ce dernier peut se considérer comme véritable propriétaire des terrains sur lesquels sont édifiés les bâtiments actuels de l'hôpital de Lanessan.

La voie est libre pour les réalisations futures, envisagées par le nouveau plan.

La récupération des terrains périphériques, prévus au plan d'urbanisme appartenant soit à des civils, soit à la ville, soit à l'Autorité militaire est amorcée.

Avec l'appui bienveillant de M. le Résident-Maire, de M. le Résident Supérieur au Tonkin, la portion de la rue Sergent-Larrivé, qui coupait en deux le terrain de l'hôpital, séparait complètement la Maternité du reste de la formation hospitalière, fait désormais partie intégrante de celle-ci. Elle a permis un dégagement indispensable, tout en procurant aux malades contagieux et aux futures mamans, dont les pavillons bordaient cette voie, le repos nécessaire.

L'on n'a pas attendu la réalisation du futur plan, pour entreprendre, dans l'intérêt des malades et des consultants, les améliorations provisoires qui s'imposaient.

Le service d'Electro-Radiologie a été complètement transformé et adapté à ses besoins. Son outillage est parfait. Il offre maintenant aux malades et aux consultants toutes les ressources de cette branche, si importante de la thérapeutique moderne : la physiothérapie.

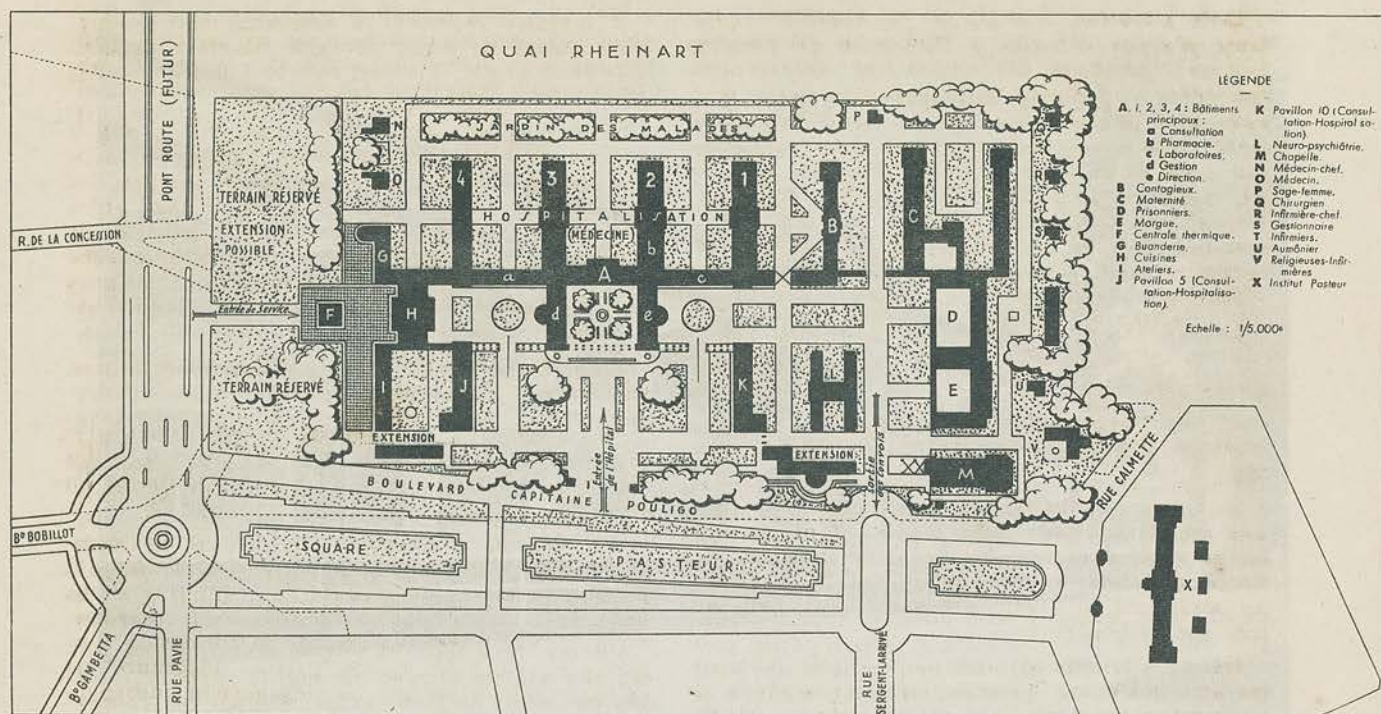
Les services de Stomatologie et le Laboratoire, poussiéreux, exigus, sont en cours d'agrandissement.

L'ancienne Maternité, vraiment trop archaïque, sans eau courante dans les chambres, heureusement située sur l'emplacement prévu, vient d'être complètement transformée. De belles chambres individuelles avec salles de bain ont été aménagées. Les salles de préparation, d'accouchement, de consultations des nourrissons, mises en rapport avec les exigences de l'obstétrique moderne.

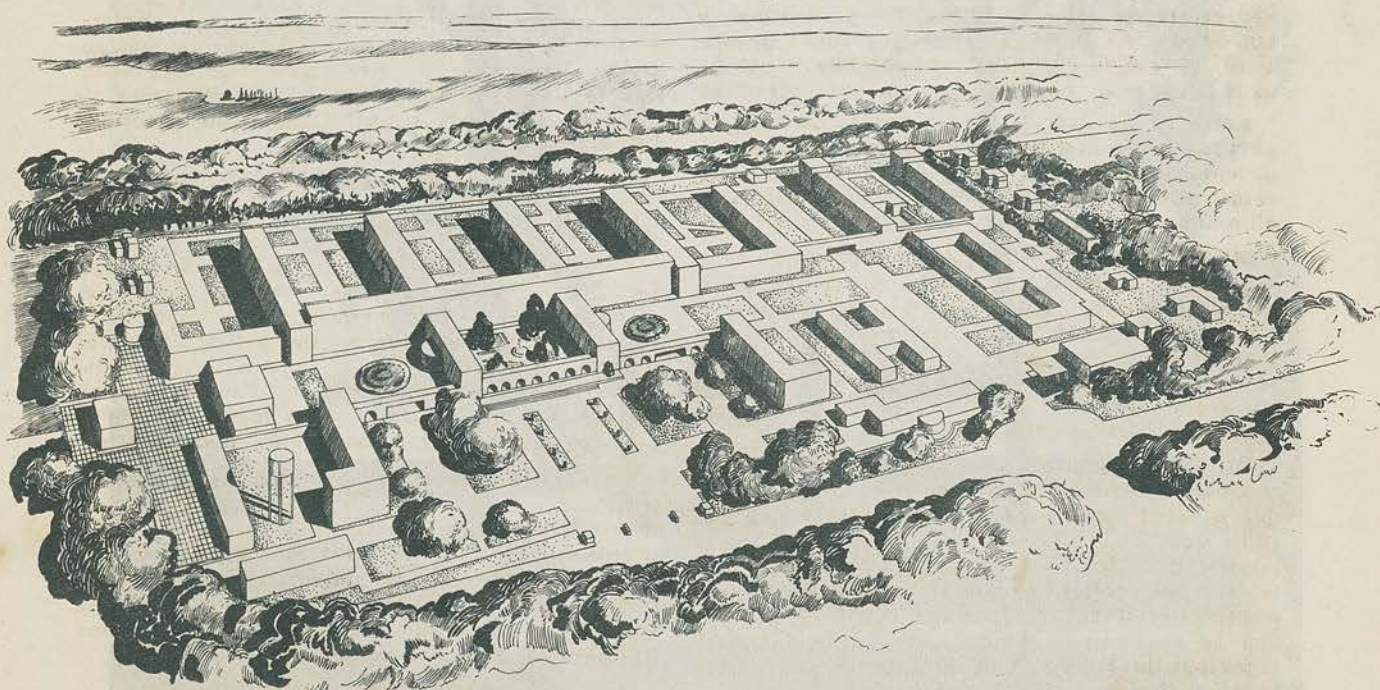
Un service central de consultations et de traitement, pour les malades non hospitalisés, va être incessamment terminé ; il évitera des allées et venues gênantes dans les services d'hospitalisation, une perte de temps aux usagers, facilitera la gestion du Service administratif de l'hôpital. Une salle de travail et de réunion pour les médecins traitants va être mise à leur disposition.

Mais une des questions les plus difficiles à résoudre peut être est celle du « Restaurant ». Il ne suffit pas de soigner aussi consciencieusement que possible les malades, il faut les nourrir convenablement. L'hôpital est une clinique, c'est aussi un hôtel.

PROJET DE TRANSFORMATION DE L'HOPITAL DE LANESSAN



PLAN D'ENSEMBLE DU REZ-DE-CHAUSSÉE



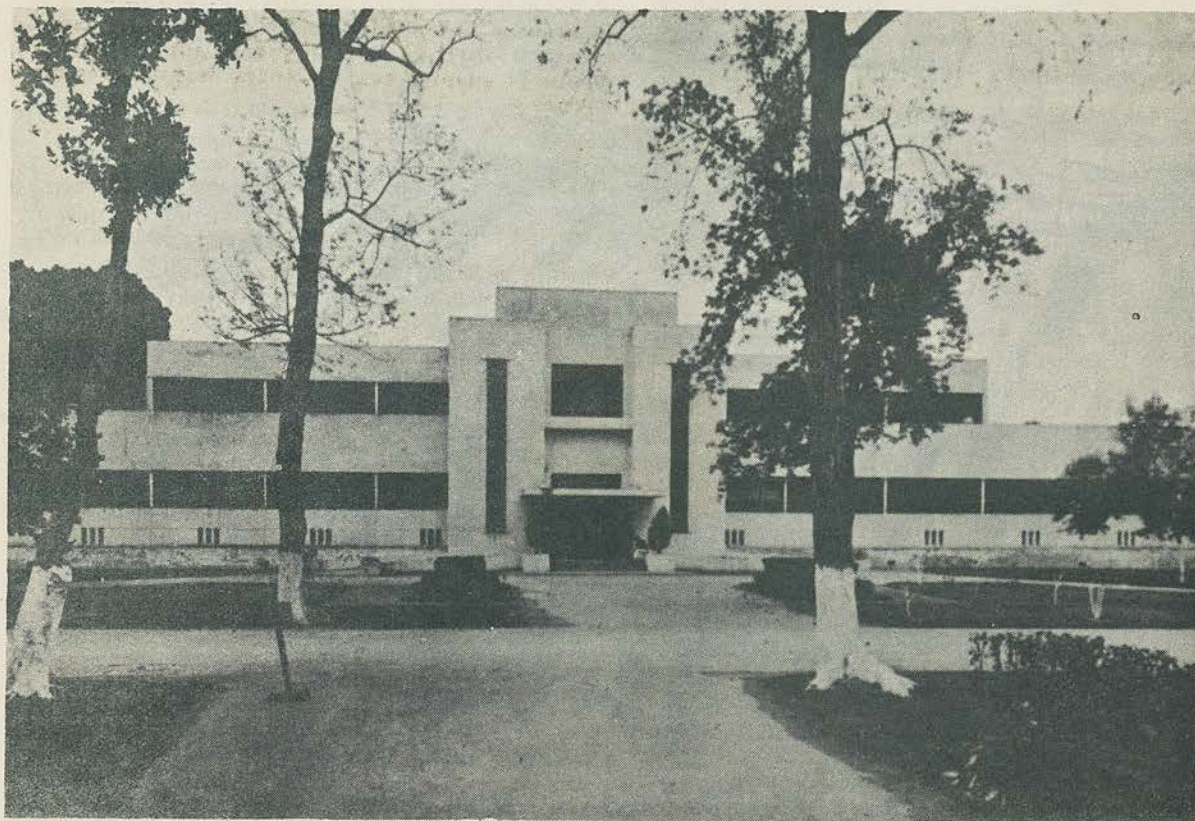
PERSPECTIVE D'ENSEMBLE DU FUTUR HOPITAL DE LANESSAN



HOPITAL DE LANESSAN
 A HANOI

Style 1894 : Un des grands bâtiments d'origine.

Style moderne : Pavillon des Contagieux (MONDET arch.)



Problème complexe et délicat pour une formation abritant en permanence environ 400 malades de quatre catégories différentes, recevant également des Indochinois au-dessus d'un certain traitement.

Trois exigences au moins à satisfaire :

Nourriture saine et normalement cuisinée ;

Présentation aussi élégante que possible d'aliments chauds ;

Préparation dans le service, de certains mets (grillades, omelettes, etc...) qui demandent une distribution immédiate.

Ces exigences imposent, en premier lieu, une cuisine aussi centrale que possible, que tous les architectes modernes, placent désormais en sous-sol, au centre du bloc hospitalier, assurant par monte-charge une distribution rapide aux différents services. Mais ceci, prévu au futur plan, n'est pas suffisant ; les différentes manipulations pendant le transit, ne permettent pas de servir chaud, malgré les multiples procédés imaginés et, d'autre part, cette préparation extemporanée ne convient pas à certains aliments.

L'Administration de l'hôpital s'est résolue à installer dans l'office de chaque service une cuisinière sur laquelle, au moment du repas, un aide détaché de la cuisine centrale, maintient chaudes les préparations délicates, faites en bas, confectionne, à la demande, les omelettes, les grillades, etc...

Un personnel de boys serveurs distinct du personnel infirmier, assure un service correct.

Cette innovation a grandement amélioré le service « restaurant » de l'hôpital et paraît avoir obtenu les suffrages des malades.

L'on s'est efforcé, par ailleurs, dans la mesure

où le permettaient les vieux bâtiments destinés à disparaître, de donner à cette formation un cadre net, soigné, aussi accueillant que possible.

Il n'est pas nécessaire qu'un hôpital se présente au visiteur sous un aspect austère, rébarbatif et triste.

Tout le personnel médical est issu de l'Ecole d'Application du Service de Santé des Troupes Coloniales située au Pharo, à Marseille.

Des concours sévères passés à Paris devant un jury où figurent les professeurs des grandes Facultés, a permis de sélectionner les candidats.

C'est sur l'initiative et sous la haute direction de M. le Médecin Inspecteur général Botreau-Roussel, qu'a pu être obtenue cette phalange qui dote nos grands hôpitaux coloniaux de médecins et de chirurgiens parfaitement qualifiés.

En terminant, donnons une pensée reconnaissante à ce grand Gouverneur Général, que fut de Lanessan, qui nous donna cette belle et grande maison. Elle a vu beaucoup de douleurs, certes, mais aussi combien de joyeuses convalescences !

Réalisateur acharné dont Lyautey, son admirateur enthousiaste, a pu dire : « Il avait les qualités essentielles, une autorité naturelle qui imposait l'exécution immédiate ; volontaire, tenace, d'une activité que je n'ai jamais rencontrée, il avait le don de communiquer la vie... Pour la première fois, je rencontrais un haut fonctionnaire français, désigné par les règlements, abordable, voyant tout de large et de haut, ne vivant pas au jour le jour, mais concevant une œuvre, s'y accrochant, et la menant large ».

Grâce à l'Amiral Decoux, l'œuvre si bien conçue et réalisée il y a cinquante ans va être rajeunie et adaptée aux exigences hospitalières modernes.



Photographes Amateurs !

Photographes Professionnels !

Aidez-nous à faire connaître votre talent, et
les aspects si variés de notre belle Indochine.

Participez au

**CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE
DE LA REVUE "INDOCHINE"**

En voici le règlement :

ARTICLE PREMIER. — Les œuvres des concurrents devront parvenir à la direction de la revue, 6, avenue Pierre-Pasquier, à Hanoi, le 15 février au plus tard.

ARTICLE 2. — Les photographies présentées pourront être prises spécialement pour le concours ou extraites de collections anciennes, à l'exclusion de tout cliché ayant été primé à un autre concours.

ARTICLE 3. — Les photographies présentées devront être tirées sur papier et d'un format minimum 9×12 . Le format 18×24 est particulièrement recommandé.

ARTICLE 4. — Les photographies présentées comporteront au verso, la devise ou le pseudonyme des concurrents et le titre des sujets. Les concurrents y joindront une enveloppe fermée contenant une fiche sur laquelle ils auront inscrit leur nom et leur adresse, la devise ou le pseudonyme choisi, et le titre des sujets.

Photographies et enveloppe seront insérées ensemble dans une autre enveloppe portant seulement l'adresse de la revue et la mention "Concours de photographie de la revue *INDOCHINE*".

ARTICLE 5. — Chaque concurrent pourra envoyer plusieurs épreuves de sujets différents, et concourir par conséquent pour plusieurs prix ; les sujets doivent être exclusivement indochinois.

ARTICLE 6. — La revue *INDOCHINE* se réserve la priorité de la reproduction des photographies primées.

Toute photographie reproduite ultérieurement sous une forme quelconque devra porter la mention "Photographie primée au concours de photographie de la revue *INDOCHINE*".

ARTICLE 7. — Le Jury sera présidé par M. HESBAY assisté des membres du Comité directeur de la revue.

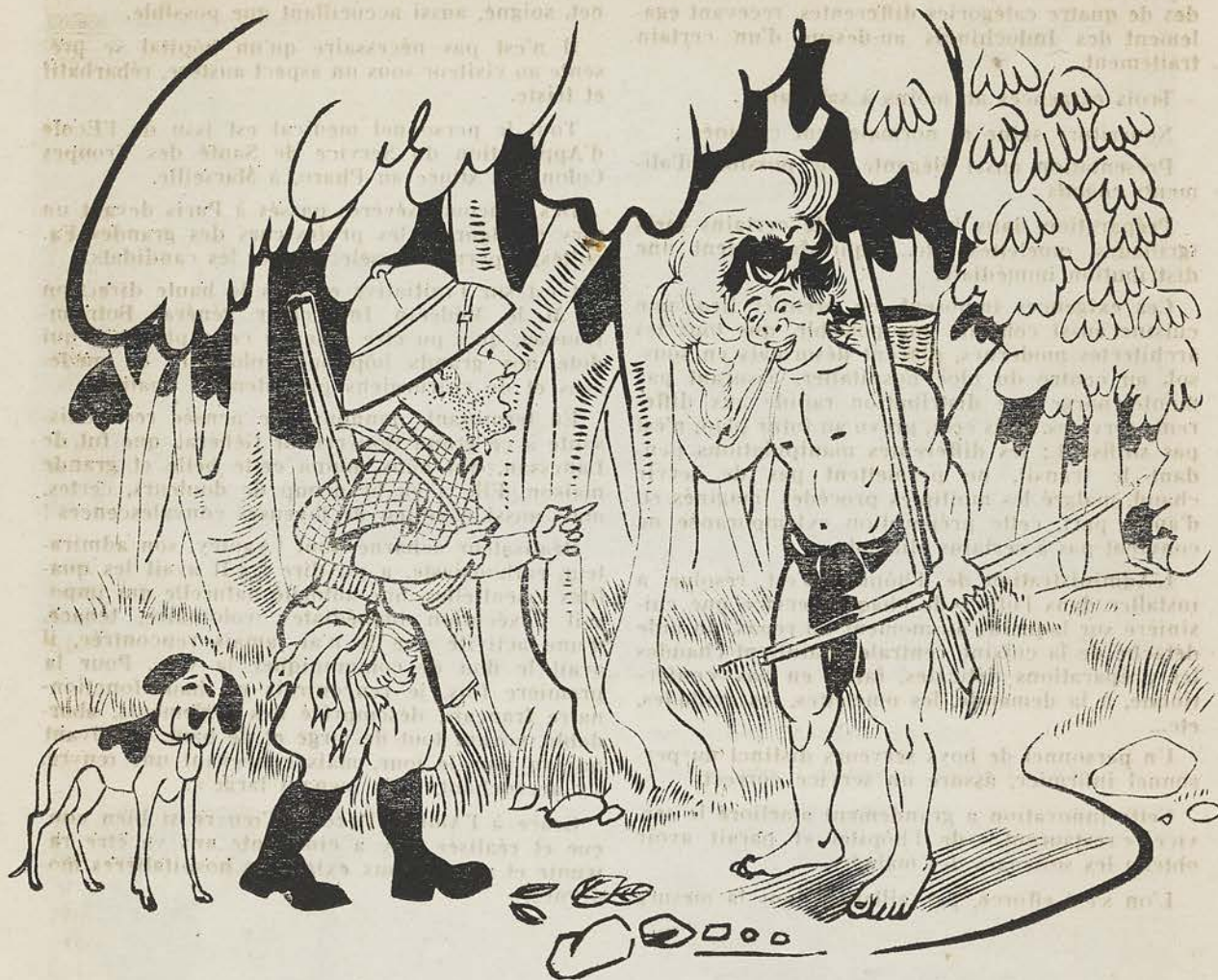
ARTICLE 8. — Le concours est doté des prix en espèces suivants :

Un premier prix	200 \$ 00
Deux seconds prix	100 00
Trois troisièmes prix	50 00
Trois quatrièmes prix	25 00
Cinq cinquièmes prix	15 00
et cinquante prix d'encouragement	10 00

ARTICLE 9. — Les résultats du concours seront publiés dans la revue au début de mars 1944.

ARTICLE 10. — Les photographies non primées seront retournées à leurs auteurs, sur leur demande.

HUMOUR MOI



Le Chasseur. — « Toi y en a connaisse où ça moyen trouver cagna ? — Moi beaucoup fatigué, moi vouloir manger tiou-tiou ».

Le Moi. — « Non, mais où est-ce que vous avez appris le français?... »

Photographes amateurs !

Photographes professionnels !

Participez au Concours de photographie de la Revue
" Indochine ".

Routes, Iles et Plages

(Notes de voyage dans le golfe de Thaïlande) (Suite et fin)

par le D^r R. GUY-ISSARTIER

VERS L'ÎLOT CONE

La lune neige sur les tentes du petit aviso. Départ sur le flot de lait. La houle berce le navire qui, de l'épaule et de la hanche, tour à tour, fait son nid au creux du giron maternel.

Baie de Saracen dans l'île déserte de Sam-Rong. Sur le croissant de sable nacré dévalent des cascades de jungle et d'eau.

Seul, comme Robinson, M. G... débarque pour une semaine, à la recherche de trocas.

La mer nous reprend. Dans la pâleur perlée de la nuit, chacun, peu à peu, sous l'oscillation lente des étoiles, s'enfonce dans les remous du sommeil.

Arrivée à Che-ko. La lune froisse à l'ouest ses derniers frissons. Des reflets dorés s'allument sur un vert de béryl.

Sur le pont immobile, un matelot pince en sourdine sa guitare. La brise poissonneuse apporte la stridulation des insectes de la forêt. Les vagues contre des rochers invisibles claquent comme des battoirs.

Au loin, les rauques appels de conques marines réveillent les pêcheurs. Des sampans sortent du petit port, ombres un instant posées sur l'écran lumineux qui s'irradie du fond des nuées à l'orient.

Soudain, comme une flamme sautant des braises du ciel, le soleil éclate et trace à travers toute la mer son sentier fulgurant. Dressé sur le bord de l'horizon, il déploie son filet de rayons, d'un seul coup emprisonnant la ruée des flots.

De place en place, des rangées de pieux annoncent les barrages de pêche chinois, les « Nor » en V ouverts à la côte, longs couloirs en éventails de près d'un kilomètre qui conduisent vers un vaste piège en forme de cœur, palissadé de bambou et de rotin, les bancs de « plathon » emportés avec le reflux.

Au matin les barques pénètrent dans le barrage, et ce sont des captures miraculeuses, les grandes sennes ramenant plusieurs tonnes de poisson où sautent des requins, de petits marsouins, des poissons-scie.

Etripés, salés, séchés sur de grandes claies au soleil, ils sont expédiés jusqu'à Java et Singapour. Une armée de femmes étrieuses (à 0 \$ 60 la touque d'entrailles) d'un index rapide vide les ventres. On manie au râteau la masse grouillante. Cela déborde de partout. Quelle odeur !

Entre Cheko et Îlot-Cône plus de 50 barrages se touchent, donnant chaque jour 70 tonnes de poisson, 10.000 tonnes dans la saison.

Les éclats de soleil sautent sur l'eau comme des feux-follets. La mer éblouie jette mille clins d'yeux vers le ciel et se roule dans ses parures comme une femme ivre de perles.

Des voiles se croisent en tous sens, petites embarcations pareilles à des papillons, grandes jonques chinoises aux ailes de chauve-souris, sampans d'Annam où veille à la proue l'œil oblique, attentif aux génies.

Îlot-Cône, pointe rocheuse, nue, balayée par le vent, d'où se découvrent les plages de Koh Kong, la pointe de Lem Dam, et plus loin le village lacustre de Kas Kapik, le village des pâtes de crevettes.

RIVIERES

Mais nous allons plus loin. Quittant la mer, nous remonterons l'estuaire de Pak Khlong, vers les chutes de Kas Por.

C'est la première fois qu'une vedette de ce tonnage pénètre dans les gorges.

On double Snan Krabeu petit poste douanier, maigre village autrefois riche et important, qui entretenait une troupe théâtrale de 40 acteurs et musiciens ; Saô Tong, six piquets dans le sable nu, tout ce qui reste d'une ancienne Délégation.

Dans le ciel, sur des plages de nuages nacrés les cimes des cocotiers se plaquent comme des étoiles de mer.

L'estuaire se divise en bras divergents, entre des palétuviers. Les rives se resserrent, c'est maintenant une navigation en rivière où le petit navire cherche sa route.

La forêt s'amoncele sur les collines. Par-tout des îlots verdoyants. On avance à la sonde. On stoppe. Demi-tour, pour contourner un haut fond. Demi-vitesse.

La rivière se sépare en trois branches, à gauche vers Chum-Néap. Nous prenons le bras central. Encore un banc de sable. Puis des fonds de huit mètres.

Maintenant le fleuve enroule ses méandres autour des hautes collines sur lesquelles en plusieurs plans chevauchent des flots de végétation dense, à grandes retombées sur l'eau verte et dorée. Les arbres informes, emmaillottés de feuillages, couvent des ruisseaux cascadants. Au loin se dresse un sommet de 1.200 mètres.

Le sondeur sans arrêt donne les fonds. L'équipage est groupé sur l'avant, le regard tendu. Les gorges se ferment, on vire à gauche, passant près de hameaux abandonnés. Traces de « rais » sur des croupes déboisées. Enfin, à l'angle d'un amas rocheux, l'écume bondissante d'un rapide annonce les chutes. Devant nous l'eau se précipite d'une hauteur de plusieurs mètres, s'éploie en éventail sur un plateau basaltique pour retomber de terrasse en terrasse de tous côtés en bouillonnements qui fument.

A la berge plongent des pistes d'éléphants, sous les falaises végétales creusées de tranchées bleues.

Nous coucherons au grand village de Kas Por, oasis entourée de rizières, de tendres pelouses, bordées en arrière par la forêt fleurie.

Un sentier suit la rivière le long des cases qui, à la nuit, s'éclairent de petites lumières, s'animent de voix et de rires. Population siamoise, gracieuse et fine, enfants doux. Sur le chemin, de petites filles se promènent, enlacées.

Campement dans la pagode où nous accueille le Vénérable, chef du diocèse de toute la région. Mon laotien se fait comprendre. Réminiscence du lointain pays...

On signale des éléphants de Tatay. Il y faut être à l'aube.

Sur l'appontement obscur, pareils à des vagabonds assis par terre entre nos valises et paquets, nous attendons le canot du service forestier. Une brise froide souffle du nord, le clapotis des petites vagues se brise sur les piliers de bois. Le moteur ronfle. On embarque.

A travers la baie profonde de Koh Kong, notre marche s'illumine de prodigieuses phosphorescences. Le sillage est une queue de comète enflammée. L'étrave replie des éclairs froids, électriques, pareils à l'incandescence bleutée des tubes à gaz raréfié. C'est une clarté d'au-delà, inhumaine, l'éclat de l'éther dans les ténèbres. On voguera dans l'espace des nébuleuses. Orion nous conduit.

Cap à l'est monte la lune. Elle pend au gousset du ciel. Son rayon livide perce les branches des filaos et s'étale sur cette croûte terrestre et cette eau éteinte comme sur un astre mort. C'est le monde pâle et brillant des limbes, l'ébullition phosphorescente de la mer où se brasse la vie élémentaire, des poussières d'atomes aux formes irréprochables des poissons moulés dans la nacre et l'azur, faits de l'éclat des astres, les poissons cousus dans leur peau d'acier et d'argent (on voit la trace de la couture, sur le flanc).

(« Qu'est ce magnifique disque d'or pâle qui rôde avec langueur dans l'épaisseur transparente, sinon le reflet éternisé d'une pleine lune ? »)

Ils semblent faits des couchants et des aurores sur la chair de la mer. Ce sont ses jouets éclatants, ses bijoux secrets, son orfèvrerie féerique.

Dans un labyrinthe de reflets sombres, entre les longues chenilles des berges plates, le canot poursuit sa route. La marée ne reflue déjà plus ici, le courant lutte contre nous.

L'eau est sourde et noire... Pas un lueur. La nuit froide nous presse les uns contre les autres. Des heures.

Et pourtant on arrive. Après des replis et des détours, dans la masse indistincte de la forêt, de hauts cocotiers se dessinent, indiquent un village.

On aborde au pied d'un appontement dans la vase. Tatay.

Nous coucherons dans la case du mékhum, sur une véranda latérale de planches, en plein air, une de ces nuits de campement d'un soir, si paisible, sans souci du lendemain ni de l'heure qui passe, dans l'oubli de tout, immédiatement adaptés à l'ambiance, dans l'aise et la sécurité, au milieu d'objets hétéroclites, nos lits tendus sous un filet qui sèche, entre un bureau vermoulu et des jarres d'alcool, parmi les toiles d'araignées et les poussières accumulées ; mais bercés par le bruissement des insectes et par le frois-

sement, près de nos têtes, des feuillages qu'agite la brise.

La lune s'égoutte dans le jardin touffu, entre les aréquiers en bataille. Clôtures et barricades, contre les pirates.

Au matin, participant à la vie de la maisonnée, chacun s'ébroue, cuisine, fait sa toilette. Les dames de la case se montrent, sourient, les enfants sont ravissants, petites Siamoises coquettes. Départ.

Beaux villages répartis sur les deux rives, les vrais grands villages, perdus dans la brousse, repliés sur eux-mêmes et exubérants de vie.

Les éléphants ont quitté la région depuis plusieurs jours. Tout espoir de les atteindre est perdu. Le canot de la Délégation arrive à 9 heures. Nous rentrons avec lui.

Rivière de Tatay. Des centaines de méduses se promènent. D'où viennent-elles ?

Sur l'eau matinale, lisse et immobile, notre marche crée d'étranges mirages.

L'étrave y soulève un repli qui se creuse en onde concave dans laquelle les reflets renversés de la montagne et de la forêt se redressent comme dans un miroir grossissant. Dans sa courbe s'élargissant le regard plonge, descend en gradins vers une crique mouvante, par des escaliers d'arbres et de nuées.

Mais à la limite du pli de l'eau, le double reflet se confond, les grands cocotiers, de leurs cimes, de leurs palmes, s'accrochent, se nouent, s'absorbent l'un dans l'autre en échos tremblants, pour composer des figures singulières, où la longueur rentre dans la largeur. Bâtons de jujube.

La brise se lève et froisse les fantastiques images.

RETOUR

Dans un ronflement qui précise son rythme et son chant un hydravion survole les filaos de la plage déserte, glisse, amerrit, sillonne le flot. Près des barques échouées s'évade un petit sampan penché sur sa voile qui se renverse et prend le large. Plus loin une jonque chinoise hisse son éventail palmé. Les mêmes jeux recommencent sur la mer...

Au même instant lentement détaché de la jetée s'éloigne sous les labours marins le petit navire qui nous a déposés, tournant vers la passe du sud.

Quelque chose de pur, de libre va finir. L'harmonie du ciel et de l'eau, des sables et des arbres murmurants, les reflets et les images balancés dans cette paix solitaire ne sont plus que des souvenirs, gonflés comme des voiles, déjà qui s'éparpillent et pâlisent sur l'horizon. C'était l'heure où l'on s'était délivré de la misère, du souci, des fatigues, de la crasse de la vie sur la terre. Notre âme réveillée va s'enliser dans les jours morts.

Mais, pour d'autres départs, la mer éternellement jeune demeure, immobile et toujours mouvante.

« Et j'écris ceci à la fin de l'hiver, dit le poète, au moment où le soleil entre dans le Signe des Poissons.. »



AU SERVICE DE L'INDOCHINE ET DE LA FRANCE

Par décret du 19 octobre ont été promus Chevaliers de la Légion d'Honneur :



S. E. TRẦN-THANH-ĐẠT
Ministre de l'Education Nationale
du Royaume d'Annam.



S. E. CẨM-NGỌC-PHƯƠNG
Tuần-Phủ à Son-La.



S. E. BỬU-TRUNG
Phủ-Doãn à Thừa-Thiên (Huế).



S. E. DƯƠNG-THIỆU-TƯỜNG
Tổng-Đốc à Hưng-Yên.



S. E. CAO-XUÂN-THIỆN
Tuần-Phủ à Moncay.



M. TRẦN-VĂN-CHƯƠNG
Avocat près la Cour d'Appel
de Hanoi.



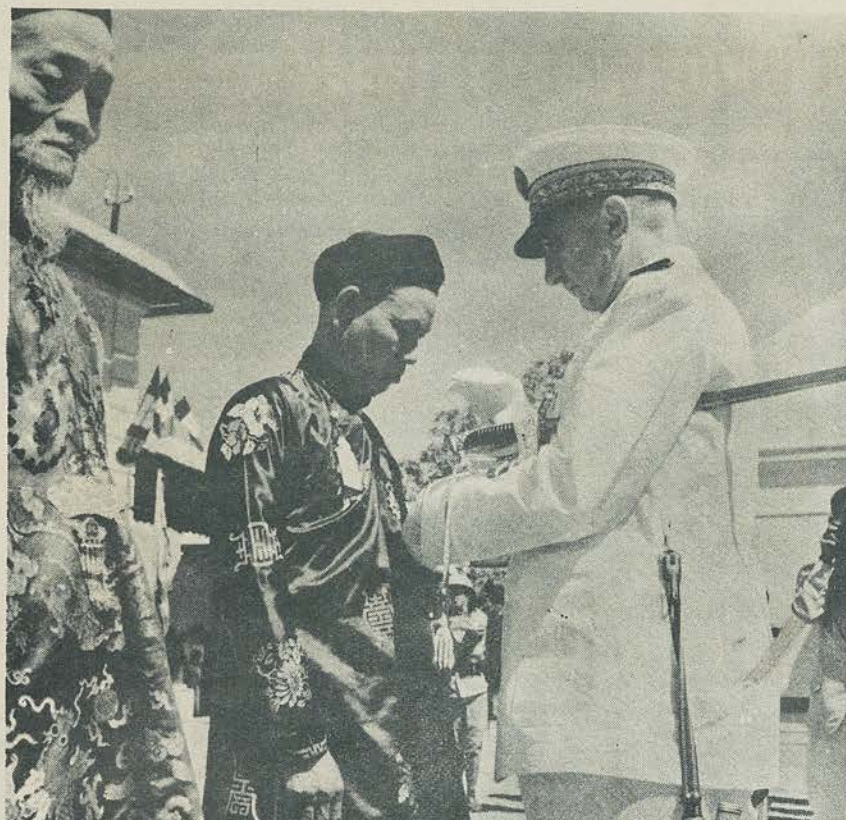
Dr ĐẶNG-VŨ-LẠC
Médecin chef de la Clinique
Henry-Coppin à Hanoi.



M. LÊ-THÀNH-Ý
Professeur au Lycée Albert-
Sarraul à Hanoi.



Dr NGUYỄN-VĂN-THỊNH
Docteur en médecine
à Saigon.



A U P A Y S D E L A GRANDE PAIX

(THAI-BINH, OCTOBRE 1943)

Reportage photographique
de HESBAY

Ce pays s'appelait autrefois Son-Nam. C'était une région turbulente, et qui tourmentait fort ses mandarins. Aussi les Sages de ce temps-là, qui savaient le pouvoir du Rite et du Nom sur l'ordre du monde, la débaptisèrent et la nommèrent Thai-Binh, la Grande Paix, ou Tranquillité Profonde.

Et en effet, aujourd'hui, dans le calme social, Thai-Binh s'adonne aux travaux de la paix. Un million et demi d'habitants — 1.000 au kilomètre carré — y moissonnent bon an mal an 260.000 tonnes de paddy. Le tissage, la vannerie et vingt autres activités artisanales y fleurissent. De ce labeur et de cet ordre l'Amiral a tenu à féliciter tous les notables avec qui il s'est entretenu aux diverses escales de sa tournée d'inspection du 29 octobre.

Ce lui fut l'occasion de remettre, en grande pompe,

les insignes de la Légion d'honneur à deux grands serviteurs du pays. Sur notre photo (ci-dessus), S. E. Nguyễn-nang-Quốc, à qui Indochine consacrait un article la semaine passée, porte la cravate de commandeur, que l'Amiral vient de passer à son cou. A sa gauche, le Gouverneur Général épingle la croix de chevalier sur la poitrine du Tông-Dôc, S. E. Hà-luong-Tin.

Ci-dessous. — Sur le stade ont défilé devant le Gouverneur Général et (à sa gauche) le Résident Supérieur au Tonkin 10.000 jeunes et sportifs de la province, de tous les milieux, de toutes les écoles. On voit ici, à gauche, les moniteurs, et, à droite, les représentants des travailleurs de la terre, portant leurs outils comme emblèmes. A l'arrière-plan, l'imposante masse des délégations.





Dans l'enceinte du Temple Vi-Khanh (Temple de S. E. Nguyễn-nang-Quốc), une procession symbolique sur le thème « Travail-Famille-Patrie » a emprunté ses motifs à la plus pure tradition annamite. Les quatre branches d'activité — lettrés, cultivateurs, artisans, commerçants — représentaient le Travail ; une famille patriarcale formée de quatre générations, la Famille ; et, pour la Patrie, les effigies du Maréchal et de S. M. Bao-Dai, portée en grande solennité sur des palanquins tout rutilants de rouge et d'or, accompagnés

d'une longue théorie de porteurs d'emblèmes, suivis de notables en robes d'apparat. Rien ne pouvait montrer plus éloquemment sur quelles profondes racines du pays d'Annam la Révolution Nationale fait fleurir ses jeunes rameaux.

A gauche : une forêt d'étendards.

En bas, à gauche : l'un des palanquins.

En bas, au centre : prières pour les victimes des bombardements du Tonkin, à la Pagode de l'Association bouddhique.



ch
ad
pa
CH
en
ch
tic
ré
da
va
co



A onze kilomètres du chef-lieu, la léproserie de Vàn-Môn est dirigée par M. Estelle, à qui l'on peut dire qu'elle doit tout. 1.200 à 1.500 malades y mènent une existence aussi proche que possible de la vie normale. Constitué sur le même type que ceux du delta, leur village possède église, pagode, école, marché, et même troupe théâtrale. Les paillotes sont confortables, coquettement alignées le long des rues larges, dallées. Un vrai village modèle, d'une propreté méticuleuse, et — disons-le — souriant et gai.

Ci-contre, à gauche : un vieux notable, chargé d'ans et d'expérience, lit une adresse à l'Amiral. Que lui dit-il ? Que le pays est conscient de ce qu'il doit au Chef grâce auquel, au milieu d'un monde en feu, il peut cultiver ses rizières ; que chacun s'efforce, par son labeur de participer à l'œuvre commune ; que le Maréchal est profondément vénéré jusque dans le hameau le plus reculé... Emouvant témoignage, vingt fois répété au cours de cette journée.



Rien n'y manque ; pas même la fantaisie. L'architecture de l'infirmerie et du kiosque voisin n'est pas précisément banale... Ces murs et ces ornements sont peints d'un blanc éclatant et d'ocre jaune ou rouge, vif et chaud. Que dites-vous de ce château-fort en miniature, qui n'a d'autre raison d'être, devant les paillotes, que l'amusement des petits et des grands ? Pour desservir le quartier, vous trouvez la « rue de la Quinine », l'« avenue du Dagénon », le « boulevard du Chaulmoogra »... Tout cela n'évoque guère le lugubre style administratif !

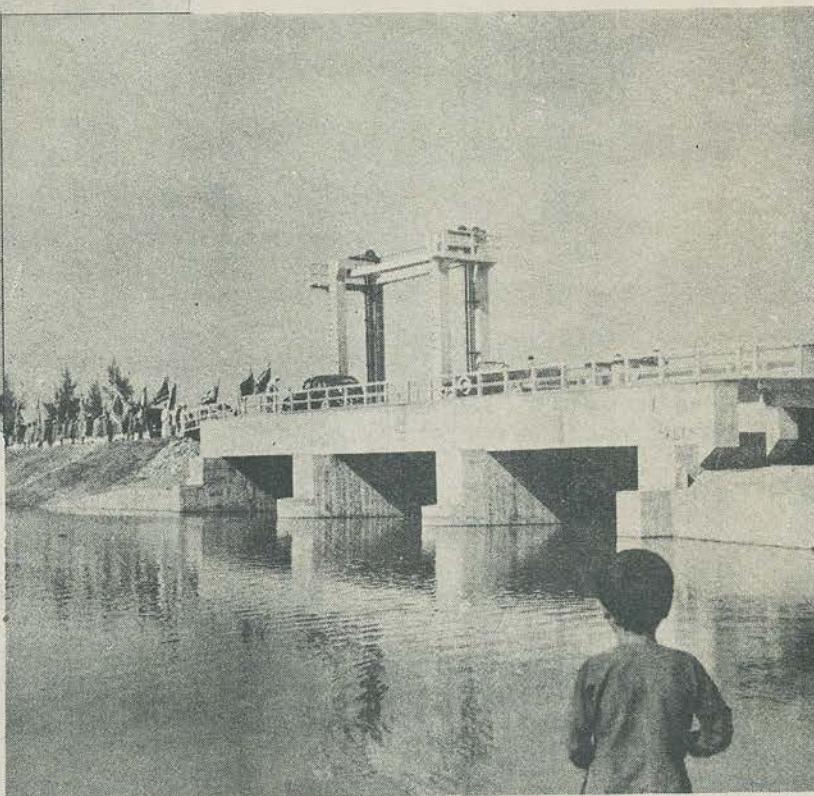




rizières de 130.000 à 200.000 tonnes et, même, les bonnes années, à 230.000 tonnes.

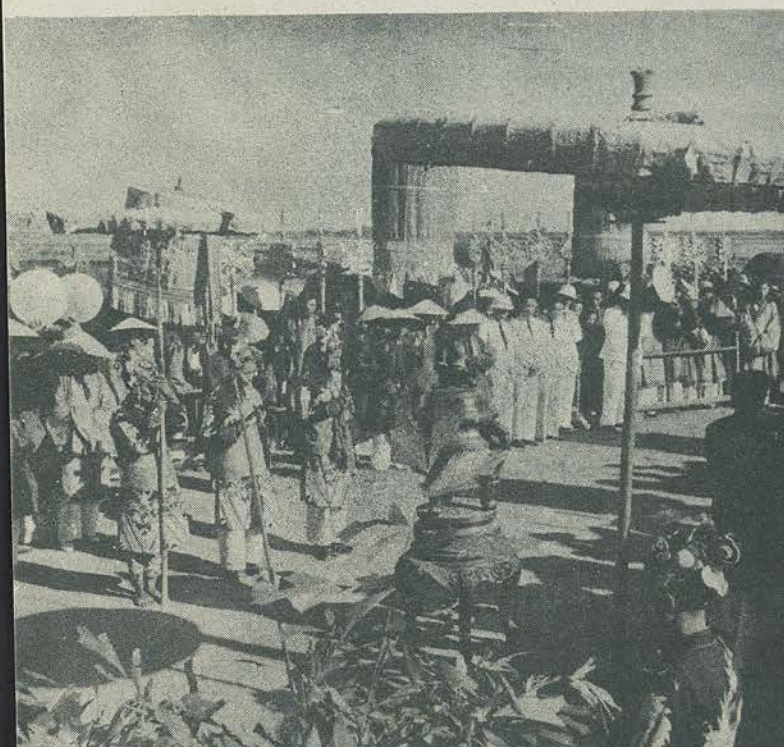
Deux mille notables et vingt mille paysans étaient venus de toutes les circonscriptions voisines pour remercier l'Amiral de l'œuvre accomplie en leur faveur, malgré vents et marées, par la France.

Le vieil homme qu'a saisi l'objectif (en bas et à droite) se souvient des dures années d'autrefois, et s'émeut...



Ci-contre et ci-dessous, l'ouvrage de Tra-linh, que l'Amiral a inauguré le même jour. Sans interrompre la navigation, il interdit la remontée des eaux saumâtres, retient les eaux douces en saison sèche, évacue les excédents d'eau de pluie, et assure ainsi une irrigation et un drainage constants et réguliers.

C'est la pièce maîtresse d'un vaste système d'aménagement hydraulique intéressant un casier de 75.000 hectares, dit « de Thai-Binh Nord ». Pour ce seul casier, l'achèvement des travaux permettra de porter la production annuelle des



RÉFLEXIONS AU LONG DES PISTES

III. — DÉMÊLÉS AVEC LA FORÊT

par le D^r G. FAURE (Suite)

CHEVAUCHÉE monotone à travers la forêt clairière, sous le pesant soleil de midi ; à chaque tournant en s'attend à voir surgir le manant qui cria à Charles VI : « Noble sire, tu es trahi ! ».

★ ★

Dans la forêt fleurie d'orchidées, les arbres se dressent comme des sentiments pétrifiés. Leur extrême lenteur de vie ne leur a permis d'exprimer qu'une seule passion, mais toute leur existence en a revêtu pour jamais la forme. L'un, accablé de solitude, s'est en tombant raccroché à son voisin et et forme au-dessus de la piste une arche morte et qui verdoie encore. L'autre, débonnaire comme un grand-père, a laissé pousser sa barbe de mousse ; celui-là, bourru peu communicatif, se hérissé de toutes ses longues épines pointues si vous avez la familiarité de le caresser au passage ou si vous lui demandez le service de vous retenir quand vous glissez le long d'une pente ; celui-ci, qui se suffit à lui-même, s'est avec ses rameaux et de nombreux troncs organisé en une vaste tour feuillue, et forme à lui seul toute une forêt. Cet autre, à l'assaut duquel se précipitent d'amoureuses lianes, supporte stoïquement leurs robustes enlacements, semblable à un géant chargé de famille.

★ ★

Au tournant d'un sentier, des odeurs vous frappent au visage, aromatique odeur de carry, triste relent de pourriture végétale, nostalgique parfum de la pâte crue de cette galette que l'on faisait en France... Il suffit d'un parfum pour contenir tout un passé.

★ ★

Chansons stupides qu'au fond de soi-même l'on improvise sur le rythme de la marche et qui scandez nos rêveries, comme vous nous aidez à marcher, comme vous nous aidez à rêver !

★ ★

Familière forêt ! Il est des jours où, sous les fougères arborescentes, tout semble heureux de notre venue : une branche nous passe la main dans les cheveux, les oiseaux

se mettent à chanter leur air le plus compliqué, une ronce nous tire par la manche pour nous montrer ses belles fleurs rouges, et sur la crête le vent nous attend comme un hôte souriant ; il a mis en marche tous les événements de ses arbres, et leurs salutations nous rafraîchissent comme le bruit de la mer.

Il en est d'autres aussi, où nous arrivons en intrus : une branche coupée en travers de la piste nous donne un coup de lance, des tronçons d'arbres nous arrachent nos étrières ; et si nous ne pouvons résister au plaisir de caresser les plantes au passage, d'essaimer les graines ailées, il se trouvera toujours une épine sous un pétale : certaines même nous mordront, qui auront caché une guêpe dans une fleur.

Ce petit cheval laotien est si docile que dans les montées trop rudes je mets pied à terre et le pousse devant moi ; au sommet, où il arrive le premier, il m'attend patiemment. Quand la descente lui paraît trop rapide, il s'arrête de temps à autre, tourne la tête, et me regarde comme pour me dire : « Tu ne veux pas mettre pied à terre ? tu me ferais plaisir ». Tous ses jeux de physionomie se passent, tous ses sentiments se lisent dans ses oreilles ; avec quel dégoût il les abaisse et fait un écart horrifié s'il aperçoit un branchage suspect au bord de la piste ! Parfois il trotte entre mes jambes sans que je n'en ressente aucune secousse ; j'ai l'impression de défiler, immobile et majestueux, devant le paysage ; on dirait que nous nous déplaçons chacun dans un plan différent.

★ ★

Du haut du Phou També, c'est en vain que nous cherchons Saravane au milieu de la plaine, ou même la Sédone qui devrait y dormir en rond ; la forêt, comme une crue subite, a submergé chef-lieu et rivière ; elle remplit d'un bord à l'autre, exactement, le cirque de montagnes.

★ ★

D'étouffantes forêts recouvrent la montagne. Parfois le chemin se perd et il n'y a pas d'autre route que le lit des torrents ; durant des heures on monte dans le ruisseau et, après une halte sur la crête, du-



rant d'autres heures on descend par un autre torrent. On a vite fait de comprendre ce que les traités de géographie appellent la ligne de partage des eaux.

Dans le creux formé par la montagne Our et la montagne Morh, non loin du ruisseau qui porte le nom mutin d'Houeï Prout, sort la source chaude de Ban Siu. A mesure que l'on en approche son odeur d'œuf pourri l'annonce, et l'eau qui dévale entre les rochers tiédit de plus en plus. Les Khas se gardent bien d'en boire ; ils l'utilisent en lotions contre les maladies de peau. Le gibier, par contre, en semble très friand et ses traces — empreintes de pieds, volumineuses bouses d'éléphant — en encomrent les abords ; la nuit, chevreuils, gours, éléphants, tigres viennent y boire l'eau douceâtre et manger les algues qui y poussent. Des miradors installés dans les arbres témoignent de l'intérêt des chasseurs pour ces réunions nocturnes.

★★

Appels lointains de singes. Dans la forêt matinale on dirait que c'est notre passage qui les réveille, ainsi que les branches qui

s'étirent, les petits Houeis qui se mettent à jaser, la brise qui mollement commence à balayer les feuilles mortes d'hier, et dans la vallée la rivière qui fume encore comme engourdie de sommeil. Nous serions-nous levés avant la forêt, ce matin ?

★★

Je connais une piste malveillante, acariâtre comme un cœur de vieille fille, qui surplombe la vallée du N'Rgop : cramponnée au-dessus du ravin, furieuse du terrain ingrat où on l'a condamnée à s'agripper, elle n'a souvent pas même un demi-pied de largeur ; les ronces vous y mordent les mollets, les fougères vous griffent, les arbustes vous soufflètent, les lianes vous font des crocs-en-jambe, la paillote vous poignarde, et une branche basse vous achève en vous assomant.

Combien d'autres, intermédiaires entre l'échelle et l'escalier, deviennent dès qu'il a plu — et pas un mois ne se passe sans pluie ! — savonneuses ; en les descend sur les fesses quand on descend, et sur le ventre quand on monte.

(A suivre.)

A travers le "Courrier d'Haiphong"

(1886-1888)

Manuel de petit Sabir franco-annamite à l'usage des arrivants.

Télégraphe = *Cái nhà tắc tắc*
Employé du télégraphe = *Cap'taine tắc tắc*
Commerçant, magasin = *Chinois*
France, Français = *Lang-sa*
Commerçant français = *Chinois Lang-sa*
Résident général = *Consul beaucoup g'os*
Je suis malade = *Moi y en a malasse*
Locomotive = *Cái xe lửa*
Pompe à incendie = *Cái xe joul'e nước cái nhà lửa*
Un moustique m'a piqué = *Moutiq' mangé bœup moi*
Chapon = *Poulet fili messieur*
(Courrier d'Haiphong, 23 août 1888.)

L'exploit d'un futur Gouverneur Général (1).

M. Klobukowski a sauvé, au péril de ses jours, une religieuse qui se noyait dans le Sông Tam-Bac.

Celle-ci était venue à Haiphong dans la chaloupe qui amenait les membres de la Mission française au Siam.

En sautant dans un sampan qui devait la conduire à terre, la religieuse fit chavirer l'embarcation et tomba dans l'arroyo très rapide en cet endroit.

M. Klobukowski se jeta à l'eau et parvint à sauver la religieuse qui était déjà emportée par le courant.

Cet acte de courage lui fait le plus grand honneur.

(Courrier d'Haiphong, 23-12-1886.)

Doson, 30 mai 1887.

L'été est venu et, par 31°, il n'est pas déplaisant de quitter Hanoi et Haiphong, de dire adieu pour quelques heures aux cloaques et aux mares pour venir respirer un air plus pur. C'est à peine si la saison est commencée à l'hôtel des Bains, déjà il est à moitié rempli de baigneurs. Nous sommes là une vingtaine, heureux d'oublier un moment le souci des affaires. Plus de visage renfrogné. Chacun rit et chante sans songer au lendemain.

De l'hôtel des Bains à la pointe de Doson, la plage est large, couverte de sable fin. Que de coquettes villas on sèmerait sur deux kilomètres de long ! En quelques mois ce seraient de vrais fouillis de verdure. Il serait bon de venir s'y reposer le soir auprès des siens des soucis de la journée ; et ceux qui ont leur famille au Tonkin, comme ils

s'empresseraient de l'installer à Doson pendant les mois d'été.

Pourquoi ne le fait-on pas ? C'est que Doson est un peu comme le paradis dont l'archange Gabriel a fermé la porte et mis les clefs dans sa poche. On y est très bien quand on y est, mais hélas ! il est difficile, trop difficile d'y pénétrer.

A marée favorable le voyage dure deux heures en chaloupe ou en jonque ; quand la marée est contraire, il en faut trois ou quatre.

De C. C.

(Courrier d'Haiphong, 2 juin 1887.)

Doson 1887.

BAIN DE MER

Ferme de Doson

Tenue par M^{me} CLATAUD

Appartements confortables

Table d'hôte — Service particulier

Un service de jonques sera établi le mercredi et le samedi à l'heure de la marée.

Une petite chaloupe partira d'Haiphong le samedi à 5 heures du soir et sera de retour le lundi à 8 heures du matin.

Prix du passage aller et retour : 1 piastre.

(Courrier d'Haiphong, 2 juin 1887.)

L'esprit de nos pères.

FABLE EXPRESS

Un nhà-quê prit un jour deux rats de forte taille ;

Passe un Chinois qui vient marchander sa trou-
[vaille ;

L'homme dit : « Pour un tiên (2), ami, tu les
[auras ».

MORALE :

Un tiên vaut mieux que deux très gros rats.

LA FONTAINE.

(Courrier d'Haiphong, 12 juin 1887.)

Comme à Pézenas !

« Avez-vous remarqué le dernier bébé de Madame Z... ? Comme il ressemble à l'ami du mari.

— Vous n'y songez pas : le mari est carotte et l'héritier aussi.

— Oui, mais les yeux ! »

(1) M. Klobukowski était, en 1886, directeur du Cabinet du Résident général Paul Bert. Il fut Gouverneur général de l'Indochine en 1908.

(2) Le tiên est le 1/10^e de la ligature et vaut 60 sapèques.

M. B... salue tout le monde.

« Il doit avoir quelque chose à se faire pardonner. »

★★

M. C... ne voit personne et vit en paix chez lui.

« Avez-vous jamais connu vaniteux pareil ? »

★★

Les A... semblent de braves gens, travailleurs, économes, qui se créent une situation et n'épargnent pas leur peine.

« Eux, des grigous. Ils prêtent à la petite semaine. »

★★

« M^{me} X... a un amant. Imaginez-vous ça ? »

— Moi, peu m'importe ; et vous, êtes-vous son mari ? »

★★

« Solide, la maison K... »

— Je tiens de J..., qui l'a appris de T..., qui l'avait entendu dire par V..., que ses affaires n'étaient pas si bonnes qu'on croyait. Tout ce qui brille n'est pas d'or. »

★★

D... est un brave garçon.

« Hem ! Il paraît que L... a voulu savoir ce qu'avait été D... avant de venir au Tonkin. Il a écrit à dix endroits, et le neveu du cousin d'une « bonne » qui avait été renvoyée par la tante à la mode de Bretagne de votre ami D... lui a donné des renseignements, oh ! mais là, des renseignements... »

★★

« M^{me} T..., quelle charmante jeune fille ! »

— Ta, ta, ta, on prétend que... »

★★

« Y... ? Voilà un honnête homme. »

— Tiens ! mais il a, paraît-il, ruiné sa mère, assassiné son père... S... en a des preuves écrites. Horrible ! »

★★

« R..., quel mari modèle ! »

— Oui, mais il fait souffrir sa belle-mère. »

★★

Et voilà comme on potine. N'est-ce pas que c'est coquet ? On se croirait à Pézenas. Venir à quatre mille lieues de France pour y trouver les mêmes potins, les mêmes tracasseries que dans les plus horribles petites villes de province. Encore bien des vilains bruits revêtent-ils parfois un caractère plus laid. Effet de soleil. Il chauffe les cerveaux et névrose un peu chacun.

Combien il serait plus simple de laisser chacun vivre comme il l'entend. La place au soleil est assez grande pour que chacun puisse avoir sa petite part.

Ne vaudrait-il pas mieux se faire une bonne petite vie bien calme, sans inquiétude du voisin et de la voisine ?

M. B... vous ennuit ? N'allez pas le voir.

Vous n'avez pas confiance dans la maison K... ? Placez votre argent ailleurs.

M^{me} Z... a un amant ? C'est que ça l'amuse.

R... torture sa belle-mère ? Il venge les gendres opprimés.

A quoi bon mettre toujours le nez dans les affaires des voisins ? Soyons philosophes et bons vivants : contentons-nous des autres, pour que les autres se contentent de nous.

(Courrier d'Haiphong, 16 juin 1887.)

Des vêtements pour l'été !

Maison A. LACAZE

Rue Paul-Bert, Hanoi

Saison d'été

Tissus divers pour costumes de dames, foulards, tarlatanes, crêpes, velours, matinées, chemises, jupons. Gants de soie pour dames, de 4 à 10 boutons, mitaines, corsets, jarretières, ombrelles haute nouveauté, éventails fabrication française.

(Courrier d'Haiphong, 26 juin 1887.)

Déjà...

On se plaint à Haiphong du retard apporté dans la délivrance des mandats.

Le Protectorat semble oublier que les entrepreneurs et les fournisseurs ne sont pas tous gênés de millions et que l'intérêt en banque court pendant que l'Administration ne songe pas à payer. Or, en ce moment, les affaires sont rares, on se jette sur les adjudications pour en avoir une bribe ; un fournisseur ou entrepreneur se contente d'un bénéfice de 7 à 8 % pour enlever une affaire de trois mois, ce qui lui fait un intérêt de 25 % environ par an pour ses capitaux. Si on lui fait attendre son mandat sept et huit mois, l'intérêt perdu représente le bénéfice prévu, et il a travaillé pour le roi de Prusse : chose essentiellement désagréable.

(Courrier d'Haiphong, 26 juin 1887.)

La Fraternité Tonkinoise (1887-1940).

Jeudi soir a eu lieu l'inauguration de la loge maçonnique d'Hanoi, la Fraternité tonkinoise.

La Loge est installée dans la rue des Pavillons-Noirs. Les emblèmes du Grand Orient figurent en peinture au-dessus de la porte d'entrée.

La salle est certainement une des plus belles et des plus aérées de la ville.

Un buste de la République se trouve en entrant ; les murs sont décorés de drapeaux tricolores et d'insignes maçonniques ; au fond, le bureau placé sur une estrade et, derrière le bureau se détache, sur des draperies aux couleurs nationales, la réduction de la statue de la Liberté éclairant le monde.

Le plafond est fait en bambou tressé à jours et portant les insignes maçonniques.

A 8 h. 30 a commencé le banquet solsticial, réunion fraternelle où la plus grande cordialité n'a pas cessé de régner.

Les santés ordinaires et réglementaires telles que le comporte le rite ont été portées par le vénérable de la Loge « La Fraternité Tonkinoise ».

(Courrier d'Haiphong, 30 juin 1887.)

Au Tonkin aussi, on a le sang chaud !**PROCES-VERBAL**

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Haiduong, le 30 juin 1887.

Le sous-lieutenant *Chaudron*, du 4^e Tonkinois et l'Officier d'Administration adjoint de 2^e classe *Pisson*, du Service des Hôpitaux, à Monsieur *Cabuche*, lieutenant, commandant la compagnie d'élite d'Haiphong.

CHER CAMARADE,

Vous nous avez fait l'honneur de nous prier de demander à M. *Aumoitte*, vice-Résident de France, réparation par les armes des insultes que ce fonctionnaire vous a faites.

Après avoir entendu l'adjudant *Lebarbier*, témoin des faits, nous nous sommes présentés à la Vice-résidence où nous avons trouvé M. *Aumoitte*. Lui ayant fait part de l'objet de notre visite, M. *Aumoitte* a déclaré, tout en reconnaissant vous avoir adressé des propos grossiers, qu'il n'avait pas de témoins à constituer, que vous pourriez l'appeler lâche, lui cracher à la figure, qu'il ne se battrait pas.

Devant une telle déclaration, nous nous sommes retirés, surpris de voir un fonctionnaire français tenir un pareil langage.

Nous croyons, cher camarade, notre mission terminée, et vous prions d'agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Signé : *PISSON* ; *E. CHAUDRON*.

(*Courrier d'Haiphong*, 7 juillet 1887.)

14 juillet 1887.**RÉSIDENTENCE D'HAIPHONG**

Le Résident de France à Haiphong recevra à la Résidence de France le 14 juillet, à 9 heures du soir.

On dansera.

MARTIN-DUPONT.

(*Courrier d'Haiphong*, 10 juillet 1887.)

Les grincheux.**EN SAMPAN**

A Haiphong on a fait des rues mais on a oublié les caniveaux. Aussi, ces jours derniers, par les grandes pluies, les sampans auraient pu faire en ville grande concurrence aux pousse-pousse.

A Hanoi, si ce qu'on nous écrit est vrai, la ville est aussi bien lotie. On tombe de monticule en précipice dans toutes les rues, la rue Paul-Bert exceptée.

Tous nos compliments aux voyers !

(*Courrier d'Haiphong*, 31 juillet 1887.)

Les ridicules.**EN GRANDE POMPE**

Décidément le Tonkin nous réserve toujours quelque surprise nouvelle. Certains administrateurs fantaisistes — bien peu nombreux du reste, contre lesquels nous faisons la guerre d'autant

plus volontiers que les cadres de Cochinchine offrent des éléments nombreux pour les remplacer — semblent venus au Tonkin uniquement pour y rendre ridicule, aux yeux des populations, la France qu'ils sont chargés de représenter.

Voici ce qu'on nous écrit de...

« La porte de la Résidence s'ouvre pour livrer passage à un long cortège. D'abord un gong porté par deux Annamites, un troisième frappe à intervalle égaux pour avertir la population que Son Excellence va sortir. Puis ce sont les soldats des mandarins, marchant dans un ordre relatif et faisant écarter la foule ; après eux, les hommes d'escorte en veste rouge. Les mandarins de la province viennent ensuite : *Tông-Dôc*, *Quan An Quan Bô*, *Dê-Dôc*, *Huyên*, etc..., portés dans des palanquins et flanqués des parapluies traditionnels.

» Vous croyez que c'est fini et qu'il s'agit simplement d'une promenade classique des autorités indigènes ? Pas du tout, ça ne fait que commencer.

» Cent miliciens, l'arme au bras, forment la haie. Au milieu, le Résident également sur un palanquin, se faisant accompagner des quatre parapluies, insignes du pouvoir.

» Et enfin, sur un coussin aux vives couleurs, sous un dais, portée par des miliciens :

» La casquette, la casquette brodée.

» Le cortège se rend ainsi dans un canton voisin où le Résident est appelé pour une affaire quelconque.

» Avouez que les Annamites doivent bien rire.

» Nous connaissons un Résident qui a pacifié en quelques semaines la province la plus troublée du Tonkin, et qui n'a eu besoin pour cela ni de se faire escorter de parapluies, ni d'offrir à l'adoration des Annamites sa belle casquette brodée. »

(*Courrier d'Haiphong*, 12 février 1888)

Mais il y a aussi les héros.

(Le journal chaque jour, est plein d'exploits de ce genre.)

M. *Perroud*, sous-lieutenant aux Chasseurs annamites — officier démissionnaire après 1870 — dont *L'Avenir du Tonkin* du 4 septembre relate la brillante conduite dans le *Thanh-hoa*, s'est embarqué le 12 septembre à bord du Haiphong pour se rendre à Hué.

Nous croyons devoir rappeler ce nouveau fait d'armes qui fait le plus grand honneur au brave officier et aux jeunes troupes annamites placées sous ses ordres.

M. *Perroud*, dans l'espace de quarante-trois jours, a fait sept colonnes différentes, toutes suivies de succès, et a dispersé de nombreuses bandes de pirates.

Nous espérons que le commandement saura reconnaître de pareils services et les récompenser.

★★

Un événement des plus tristes vient de se produire entre *Phu-nho* et *My-duc*. M. *Fougères*, officier au 2^e régiment de Tirailleurs tonkinois était parti en reconnaissance avec trente hommes. Il avait partagé sa troupe en deux fractions et remontait la rive gauche d'un arroyo avec quinze

hommes tandis que son sergent français remontait la rive droite avec les quinze autres.

Les deux petites troupes ont été attaquées presque simultanément par trois cents pirates chinois bien armés. L'officier, le sergent français, un sergent annamite ont été tués. La section a eu six blessés, deux disparus et sept hommes renvoyés au poste avec les deux poignets coupés.

(Courrier d'Haiphong, 19 septembre 1886.)

Distraction hanoïenne.

Stand au Flobert

Rue des Brodeurs, Hanoi

C. CALAS et A. GRAPPE

Tous les jours, tir à la carabine et au pistolet Flobert.

Ce Stand des mieux organisés est le rendez-vous de nos tireurs.

Rafraichissements et consommations de 1^{re} marque. »

(Courrier d'Haiphong, 24 novembre 1887.)

Une date historique.

Hanoi, le 19 octobre.

FRANCE. — L'Officiel publie les décrets consacrant l'union des pays d'Indochine. L'administration des pays placés sous le Protectorat de la France : Tonkin, Annam et Cambodge est réunie avec l'administration de la Cochinchine.

(Courrier d'Haiphong, 28 octobre 1887.)

HUMOUR ANNAMITE



« Le mouvement sportif ne cesse de gagner en profondeur. — Dans tous les villages grands et petits font de la culture physique ». (Les journaux).

Au village de Đình-Dù, Lý-Toét et Xã-Xê, entourés de leurs enfants, donnent l'exemple.

CROQUIS SAIGONNAIS

de Marthe MOITESSIER



Musique? Si l'on veut!



Chasse sans permis.

Une marchande des quatre-saisons... forte en
gueule, comme il se doit.



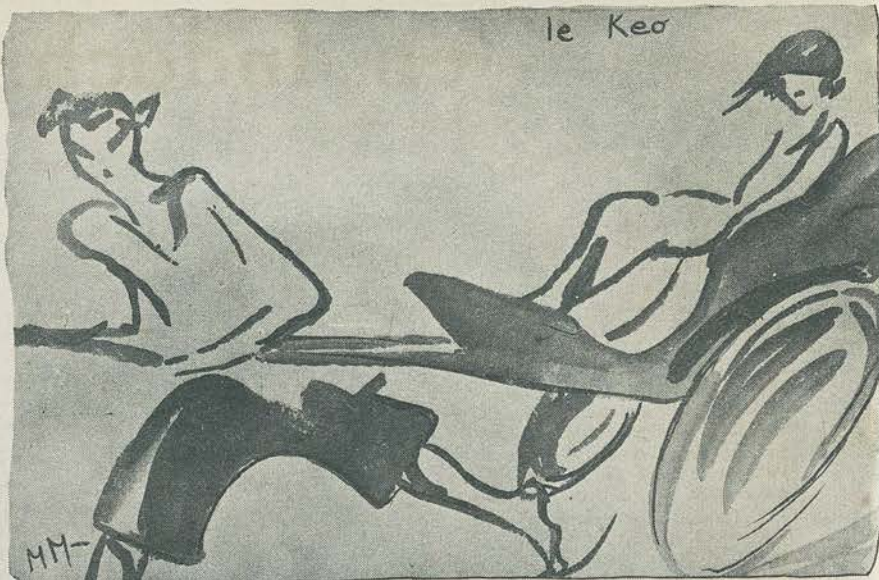
← Les plaisirs et les jeux des "petits derrières".

le lettré



Il porte dans sa barbiche la Sagesse de la vieillesse ; dans ses lunettes, la Connaissance du lettré ; dans son ombrelle, la Dignité et le Respect que l'on doit aux gens bien nés.

le Keo



Celui qui prend sa revanche.

Commérages, toujours les mêmes, sous tous les climats.



la soupe chinoise



Il s'en va, toujours courant à petits pas, et s'annonçant par une claquette de bambous. Qui veut un bol de "koutiou" fumant ?

Le problème de la quinine en Indochine

par le Dr Le NESTOUR

LE paludisme est la maladie dominante en Indochine et plus particulièrement en Annam, où plus de la moitié des malades soignés dans les hôpitaux sont des paludéens.

Le paludisme sévit partout en plaine et montagne à des degrés divers. Il est l'ennemi redouté des individus et aussi des gouvernants à cause de ses répercussions économiques et sociales.

En plaine, moins grave, il diminue l'aptitude au travail des individus et affaiblit la race. Sur les contreforts de la chaîne Annamitique, il est beaucoup plus sévère et oblige l'Annamite à se cantonner à l'étroit le long de la côte, laissant inexploitées des régions très fertiles, mais trop insalubres.

Le paludisme est le principal obstacle à la colonisation et à la mise en valeur des riches terres des plateaux indochinois.

Aussi, la lutte contre le paludisme est le souci constant du Service de Santé qui s'est efforcé de le combattre par des travaux antimalariens dans les centres, et en mettant de la quinine à la disposition des malades.

Dans la dernière décade, il a été distribué gratuitement dans les hôpitaux et dans les formations rurales de l'Annam, en moyenne, une tonne et demie de quinine annuellement et le Service de vente de la quinine d'Etat permettait aux habitants d'acheter partout de la quinine à bas prix, sans formalité, aussi simplement que n'importe quelle denrée.

Les employeurs ayant l'obligation de fournir de la quinine gratuitement à leurs travailleurs dans les régions malsaines peuvent se procurer de la quinine d'Etat au prix coûtant et ce service continue à fonctionner avec les seules restrictions édictées récemment par le Gouverneur Général pour éviter le gaspillage d'un médicament précieux.

Les distributions gratuites de quinine étaient limitées par les disponibilités budgétaires et les ventes de quinine d'Etat dépendaient de la capacité d'achat des habitants. Aussi, les Services Agricoles ayant mis à sa disposition des écorces provenant des fermes expérimentales du Haut-Donnai, le docteur Hermant, Inspecteur général de l'Hygiène et de la Santé Publiques eut l'idée de faire préparer un médicament actif, mais beaucoup moins cher que la quinine : la totaquina, qui est un complexe contenant les principes actifs de la poudre de quinquina.

La Pharmacie de l'Assistance à Tourane fut chargée de la préparation de ce médicament ; mais les essais aboutirent à un échec à cause du matériel défectueux dont on disposait.

M. le pharmacien des Troupes coloniales Deniel s'efforça alors d'extraire de la quinine et après de nombreux essais avec divers solvants : alcool, éther, benzine, essence de térébenthine, mazout, il réussit à mettre au point un procédé simple de production du sulfate de quinine en traitant les écorces de quinquina par du pétrole, produit alors abondant et bon marché. Au début de 1937, il fut possible d'offrir à M. le Gouverneur Général des échantillons de comprimés et d'ampoules de quinine, dont le prix d'achat était inférieur de moitié aux prix d'achat de la quinine en provenance de l'étranger.

Depuis cette date et malgré les détracteurs qui ne manquèrent pas, l'extraction de la quinine des écorces locales de quinquina, a été continuée à la Pharmacie de l'Assistance de Tourane et les pharmaciens qui se sont succédés ont amélioré peu à peu les procédés d'extraction.

Les importations devenant rares, M. le Général

Inspecteur Botreau-Roussel a demandé d'augmenter la capacité de production et avec le concours de quelques colons, du Service des Recherches Agronomiques, et de l'Institut Pasteur qui ont pu fournir des quantités suffisantes d'écorces de quinquina, il a été extrait pour les besoins des divers pays de l'Union :

en 1941 : 800 kilos de sulfate de quinine ;

en 1942 : 1.800 kilos.

En 1943, la production sera d'environ 3 tonnes et elle sera encore augmentée en 1944.

Ces chiffres sont éloquentes, si on se reporte à la consommation de quinine qui était d'environ 4 tonnes et demie en 1930 et en moyenne 7 tonnes pour les années qui ont précédé l'arrêt des importations.

La Pharmacie de l'Assistance Médicale de l'Annam fabriquait d'abord un seul sel de quinine : le sulfate basique, qu'elle livrait à la consommation sous forme de poudre et surtout sous forme de comprimés. A la demande de M. l'Inspecteur général de l'Hygiène et de la Santé Publiques et avec l'aide apportée par le Service de Mines qui a fourni les produits nécessaires, les ateliers de Tourane fabriquent maintenant des sels injectables de chlorhydrate de quinine et peuvent fournir 500.000 ampoules par an.

De nombreux médicaments fabriqués dans les ateliers de la Pharmacie de l'Assistance de Tourane et notamment les divers produits provenant de la transformation des écorces de quinquina ont été exposés dans les foires-expositions de Hanoi, Phnom-penh, Saigon.

L'attention du public a été ainsi attirée sur une richesse locale, en puissance, et le Service de Santé aura grandement contribué à intéresser le public à la culture du quinquina.

Quelques essais infructueux d'introduction du quinquina avaient été tentés depuis fort longtemps dans les jardins d'essais, mais c'est au docteur Yersin, qui fut encore ici un génial précurseur qu'appartient le mérite d'avoir, par de longs et persévérants efforts poursuivis depuis 1917, abouti à des résultats concrets d'acclimatation du quinquina en Indochine. Ce sont les écorces provenant des plantations de l'Institut Pasteur qui fournissent la majeure partie de la quinine extraite à Tourane.

De son côté, isolément d'abord, puis en collaboration avec l'Institut Pasteur, le Service des Recherches Agronomiques fait, depuis 1927, dans ses fermes expérimentales du Haut-Donnai, de Pleiku et des Bolo-vens, de patientes études de sélection.

Des colons au Haut-Donnai, à Banméthuo, etc..., s'étaient procurés quelques plants, mais ces timides essais n'eurent pas de suite, à cause des difficultés d'une culture délicate et aussi parce que les planteurs craignaient pour la quinine la concurrence des médicaments synthétiques.

Une telle crainte est bien moins fondée que celle de voir le caoutchouc synthétique remplacer le caoutchouc d'hévéa. La quinine restera le principal médicament du paludisme, à cause de sa haute valeur curative, et parce qu'elle peut être mise sans danger à la disposition du public. Ce serait un grand bienfait pour la population indochinoise d'avoir en abondance ce médicament apprécié jusque dans les villages les plus reculés.

L'Amiral Decoux, vient de donner l'impulsion décisive à la culture du quinquina en y intéressant de nombreux colons et des sociétés de plantations et en décidant de confier à une société l'extraction de la quinine qui passera du Laboratoire et du stade artisanal, au stade industriel.

La semaine DANS LE MONDE

DU 8 AU 15 NOVEMBRE 1943

Pacifique.

Sur ce théâtre d'opérations, en plus de l'activité toujours très grande des deux aviations nippones et américaine, la semaine a été marquée par un engagement aéro-naval important dans les eaux des Salomon, au large des côtes de l'île Bougainville.

Dans les airs, du côté allié, les bases suivantes ont été attaquées par l'aviation navale japonaise :

— Munda, en Nouvelle-Géorgie ; l'île Kolombangara ; Bilao, dans l'île Vella Lavella, et le cap Torokina, dans l'île Bougainville, dans la journée du 5 novembre ;

— Finschaffen, ainsi que les aérodromes de Madzab et Murajasa, au N.-O. de Lae, sur l'île de Nouvelle-Guinée, le 6 novembre ;

— L'île Sterling, dans le sud de l'île Mono, et l'aérodrome de Madzab, le 8 novembre ;

— Le cap Torokina, dans l'île Bougainville, le 9 novembre ;

— Les îles Mono et Nanomea (groupe Ellice), le 11 novembre.

Dans le camp japonais, les bombardiers alliés ont attaqué :

— La base navale de Rabaul, en Nouvelle-Bretagne, le 5 novembre ;

— Buin, sur la côte sud de l'île Bougainville, le 6 novembre ;

— Les îles Greenwich et Ballale, le 9 novembre ;

— La base aéro-navale de Madang, en Nouvelle-Guinée, les 9 et 11 novembre ;

— Enfin le port de Sourabaya, sur la côte nord-est de Java, le 12 novembre.

Sur mer, la bataille aéro-navale qui s'est déroulée le 11 novembre dans les eaux de l'île Bougainville, aurait coûté aux Alliés la perte d'un croiseur ainsi que 2 porte-avions, 1 cuirassé, 3 contre-torpilleurs et un autre croiseur gravement endommagés.

Sur terre, dans l'île de Nouvelle-Guinée, au Nord de la nouvelle base alliée de Finschaffen, seules des activités de patrouilles ont été signalées de part et d'autre.

Dans l'île Bougainville, les unités de fusiliers marins américains débarqués dans l'île le 1^{er} novembre, ont livré de violents combats pour élargir leur tête de pont établie dans le secteur du cap Torokina, alors que sur l'île Choiseul, le communiqué allié a annoncé le rembarquement de ses troupes de parachutistes, « leur mission étant terminée ».

Russie.

Contrairement aux semaines précédentes, les combats dans la partie méridionale du front semblent avoir marqué un temps d'arrêt au cours de ces huit derniers jours. Aucun progrès notable n'a, en effet, été enregistré depuis que les troupes soviétiques ont atteint le cours inférieur du Dnieper, à l'est et à l'ouest de Kherson.

Par contre, dans le secteur central, après la prise de Kiev, annoncée le 6 novembre par le haut commandement soviétique, les troupes de l'armée ukrainienne du général Vatutin ont immédiatement mis à profit la nouvelle situation que leur offrait l'acquisition de cette nouvelle tête de pont, et se sont lancés immédiatement à la poursuite des troupes allemandes dans les directions : nord-ouest, vers Korosten ; ouest, vers Jitomir ; et sud-ouest, vers Berdichev ; toutes trois situées sur l'importante voie ferrée qui dessert tout le front allemand depuis Leningrad jusqu'à Odessa.

Après une rapide avance, la gare de Jitomir, à 130 kilomètres de Kiev, était occupée le 13 novembre, alors que les deux autres colonnes atteignaient Malin, sur la voie ferrée Kiev-Korosten, et Fastov, sur l'autre voie ferrée Kiev-Berdichev.

Dans la partie septentrionale du front, dans le saillant de Nevel, les troupes soviétiques ont poursuivi l'attaque des positions de défense allemandes établies dans la partie nord-ouest de ce secteur et ont atteint également la voie ferrée reliant Leningrad à Odessa.

Dans les autres secteurs du front, notamment dans la région de Gomel, les troupes soviétiques n'ont livré que des combats d'importance locale.

Italie.

Tant dans la partie occidentale que dans la partie orientale du front, la ligne de combat a subi peu de changements depuis la dernière semaine.

Les troupes de la VIII^e Armée britannique n'ont fait qu'améliorer leurs positions sur l'extrémité orientale du front, qui s'étend maintenant sur une longueur de 60 kilomètres, depuis la ville de Forti del Sannio, au nord d'Isernia, jusqu'à la côte de l'Adriatique, au nord de Vasto, en passant par Agonne et Aversa.

En certains points de ce front, les éléments avancés britanniques ont atteint la rivière Sangro où les troupes du général Kesselring auraient installé une puissante ligne de défense.

Par contre, dans le secteur du golfe de Gaëte, l'armée américaine du général Clark n'a effectué aucun progrès notable depuis l'arrivée de ses troupes sur la rive sud du fleuve Garigliano.

Mer Egée.

Les troupes allemandes ont effectué un débarquement et se sont emparées de l'île de Léros, le 13 novembre, dans l'archipel du Dodécanèse, réoccupant ainsi la dernière des îles prises par les troupes britanniques au mois de septembre dernier.

NOUVELLES DE FRANCE

Vichy, 6 novembre. — Le Maréchal a reçu le 5 novembre une importante délégation conduite par M. Félix-Olivier Martin, secrétaire général à la Jeunesse.

Pendant plus d'une heure, le Chef de l'Etat a pris contact avec les délégués régionaux du secrétariat général à la Jeunesse, couronnant leurs journées de travail, qui, pour la première fois, ont eu lieu à Vichy.

Conformément aux décisions prises récemment en Conseil des ministres, 10.000 jeunes des chantiers vont aller s'établir dans les Landes, où ils vont entreprendre la récupération méthodique de bois à brûler.

D'autre part, un second contingent, lui aussi très important, doit prochainement quitter ses cantonnements de la zone sud pour être réparti en zone nord dans différentes manufactures et usines relevant du contrôle de la production industrielle.

Vichy, 7 novembre. — Le Président Laval, mis au courant des difficultés d'approvisionnement en viande de la capitale, avait décidé que sept départements seraient plus spécialement chargés d'envoyer des bêtes sur le marché parisien : l'Eure, la Seine-Inférieure, la Mayenne, la Manche, les Deux-Sèvres, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire. Les mesures prises par les préfets régionaux et les préfets départementaux intéressés à la suite des instructions ministérielles permettent de constater une amélioration sensible du ravitaillement de Paris.

Lisieux, 8 novembre. — M. André Masson, commissaire général aux Prisonniers rapatriés, a présidé le

7 novembre la séance de clôture du congrès régional du « Mouvement prisonnier ».

Au cours d'une allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le commissaire général a déclaré notamment : « Nous voici au seuil de l'hiver. Comment ne pas penser intensément à ceux qui vont le subir pour la quatrième fois, loin de leurs foyers ? Nous avons la mission difficile, grave et lourde de les représenter en France. C'est pour eux que nous travaillons. Le « Mouvement prisonnier » doit être leur mouvement. Ils en sont l'âme aujourd'hui, ils en seront les animateurs demain ».

Paris, 9 novembre. — M. Hantecœur, secrétaire général aux Beaux-Arts a inauguré lundi l'Ecole nationale des hautes études d'architecture créée par une loi de 1942.

Vichy, 11 novembre. — Au moment de la journée des mères, le Maréchal a décidé de décerner une broche aux veuves ayant perdu leur mari pendant la guerre de 1914-1918 et un fils pendant la campagne 1939-1940, voulant ainsi marquer sa sympathie aux Françaises ayant fait un double sacrifice à la patrie. Chaque département a dressé un palmarès émouvant, où les Bretonnes viennent en tête.

Vichy, 14 novembre. — Le Journal officiel publie un arrêté du secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies citant à l'ordre de la Nation, à titre posthume : MM. Picolet et Lezer, receveur et contrôleur des P. T. T. en Indochine qui sont morts à leur poste lors du bombardement de Haiphong du 10 octobre dernier.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

A propos de l'« instrument provisoire ».

Les dernières informations des sources les plus diverses sur le Comité d'Alger concordent pour nous offrir un curieux tableau de cet « instrument provisoire », comme dit M. Churchill.

Les titres pompeux dont s'affublent trois demi-douzaines de simili ministres en mal de maroquin sont d'un comique achevé, quand on songe au néant des préoccupations gouvernementales auxquelles ils prétendent se rapporter. L'un est aux Vivres et au Ravitaillement. Au ravitaillement de qui ? Un autre aux Communications et à la Marine marchande..., comme si Eisenhower ne se les réservait pas. Un autre aux « Affaires » que nous savons devoir lui rester « étrangères ». Il y en a même un « aux Transports »... d'ailleurs probablement, à moins que ce ne soit au cerveau.

En fait cette mascarade resterait purement risible — et pour quelques instants seulement, car les plaisanteries les meilleures sont les plus courtes — si l'on pouvait s'abstraire du deus ex machina qui a présidé à la mise sur pied d'un tel organisme, ainsi que de l'éventualité tragique que serait demain pour l'Europe le triomphe sans frein des armes soviétiques.

N'oublions pas, en effet, que cette caricature de ministère n'a été jusqu'ici reconnue comme gouvernement français par aucun pays, « sauf la Russie » ; qu'il a, à ce titre, un ambassadeur à Moscou dont l'œil est à Alger, un « Bogomolov » qui connaît son métier. Il n'y a donc aucune illusion à se faire sur ce qu'il adviendrait si une influence russe se révélait demain prépondérante en Europe.

Le Kremlin trouverait immédiatement, sinon parmi les hommes de paille de l'actuel Comité, du moins dans ses coulisses, ses Marty, Duclos, Thorez and Co, pour reconstituer en France un « Front Populaire », modèle « Albacète » amélioré.

Est-il possible que l'union des esprits ne puisse aujourd'hui se faire sur le classement n° 1 de ce danger ?

On peut admettre que, dans une France restaurée, l'histoire se chargera dans une certaine mesure d'estomper les responsabilités de certains dont le refus de discipliner leurs sentiments patriotiques a porté une grave atteinte à l'Unité française, après l'armistice. Mais inexpiable sera leur crime s'ils se sont faits ainsi, inconsciemment ou pas, les fourriers français de quelque Gengis Khan moscovite.

F. D. A.
(ACTION, 15 novembre 1943.)

Les activités au Cambodge.

Parmi les faits d'ordre économique, nous citerons les réalisations ou les essais les plus saillants. Il s'agit, tout d'abord, d'une industrie nouvelle dont les produits seront particulièrement appréciés. C'est celle de la fabrication du papier. Un essai des plus intéressants a été tenté dans ce sens, à Siem-réap. On est

arrivé à faire du papier au moyen de fibres de feuilles d'ananas. Ce procédé de fabrication, chose assez curieuse, a été trouvé par un bonze. Les produits ainsi confectionnés présentent une gamme très complète, depuis le papier d'ananas, jusqu'au carton et au papier pour reliure, sans oublier le papier buvard et le papier de paille de paddy. Quelques belles estampes, tirées par l'Ecole d'Art de Gia-dinh, sur papier d'ananas, fabriqués à Siem-réap, illustraient dans l'exposition que visita l'Amiral Decoux, les possibilités de cette branche artisanale.

Dans la même province, il convient de signaler une initiative dont l'utilité se manifestera lumineusement : la fabrication des bougies qui manquent, presque totalement, sur la place. Ce sont des bougies de cire, dont l'inventeur — qui l'eut cru ? — est encore un bonze. Et dire que certains esprits chagrins et malveillants ont pu accuser les bonzes d'obscurantisme ! Des bonzes nous viendra la lumière. Ce bonze, habitant Puok, a voulu, semble-t-il, nous donner deux exemples : celui d'un esprit créateur et, aussi, celui conforme aux saines traditions religieuses, d'un complet désintéressement. Il n'a pas tenu, en effet, à tirer bénéfice de son invention, et il a cédé ses droits à deux habitants de son village. Brave bonze et heureux villageois...

Puisque nous sommes dans cette province aimée des Dieux, et illustre, dans l'Univers, par la majesté de ses ruines, attardons-nous-y encore un instant, et mentionnons, comme autre innovation, la mise en œuvre du tissage en fibre d'ananas, en coton pur, ou coton-kapok. Le tissu d'ananas est susceptible de remplacer avantageusement l'étamine à drapeau, introuvable, maintenant. Dans l'exposition de ces nouveaux produits, une serviette en coton-kapok écri, à lignes vertes, a réuni suffrage des dames présentes.

Enfin, Siem-réap se recommandera à la reconnaissance du public, par une toute petite chose, qui, dans nos pays, a une importance réelle, dans la lutte contre les moustiques : il s'agit des « tortillons » anti-moustiques, qui se font, de plus en plus rares, actuellement. Cette fabrication se fait à Pradok, centre de confection des baguettes d'encens, connu dans tout le Cambodge.

(RADIO-BULLETIN, 4 novembre 1943.)

Une école de cuisiniers ?

Un mal qui répand la terreur, ici, ce n'est pas la peste. Ce serait plutôt le bép. Il a tous les défauts, à commencer par celui d'ignorer son métier. Le valet dont parla Marot est un vase d'innocence à côté de ce personnage saigonais, s'il faut en croire les doléances qui font actuellement le plat de résistance des conversations du café et d'ailleurs.

Ce n'est pas aujourd'hui qu'à Saigon les bons cuisiniers sont rares, et qu'on déplore leur inculture générale. Il se trouva même autrefois un administrateur,

— peut être un peu porté sur la bouche mais à coup sûr homme d'initiative. — *Fernand Ganesco*, alors administrateur de Thudaumot, pour entreprendre de réagir contre l'insuffisance des cuisiniers.

On venait de créer une école d'art à Bien-hoa. Il pensa qu'une école de cuisine à Thudaumot compléterait heureusement la diffusion des arts français d'agrément en Cochinchine. Et il soumit à plusieurs de ses amis un projet en cinq articles :

1° Il serait fondé sur le territoire de la ville de Thudaumot une *Ecole professionnelle indochinoise de cuisine française* ;

2° L'enseignement donné dans cette école, sous la direction technique d'un cuisinier asiatique justifiant d'une pratique éprouvée de l'art culinaire occidental et sous le contrôle de l'administration française de la province, comprendrait : la démonstration et la préparation des plats européens de cuisine ; un cours de cuisine primaire ; un cours de cuisine secondaire ; un cours de cuisine supérieure ; des notions correspondantes de l'hygiène alimentaire, de l'entretien du matériel et des notions du choix, de l'achat et de la conservation des produits ou aliments ;

3° Les élèves asiatiques seraient tenus d'accomplir un stage déterminé, qui serait justifié par la délivrance d'un certificat annuel d'aptitudes et d'un diplôme de fin d'études ;

4° Un costume uniforme de travail et de service a été prévu pour la scolarité des apprentis ; il serait français comme la cuisine du programme et c'est le tablier blanc, les manches blanches, le toquet du marmiton métropolitain ;

5° La direction technique inaugurale de l'établissement — qui peut en douter ? — échoit au cuisinier

illustre et propriétaire décoré du *Goujon qui thét*, le chef et maître Than.

Inutile d'ajouter que, l'idée de Ganesco ne fut jamais réalisée. Il ne trouva guère, pour en dire quelque bien, que Ferrière qui, à cette occasion, écrivit quelques lignes sévères sur les Saigonnais, ses contemporains.

Le projet, disait Ferrière, d'instauration d'une Ecole professionnelle de cuisine française va mettre en gaité bien des gens.

Notre colonie, comme tous les pays du monde, a son contingent de grands et gros malins. Ceux-là seront les premiers à « la trouver bien bonne ». Ils diront avec leur esprit matois, fait de colonialisme et d'hérédité : « Voilà qui ne nous étonne pas de la part de l'Administrateur de Thudaumot »... qu'à ce propos intime et spirituel ils appelleront par son petit nom.

Mais les Français ordinaires trouveront moins drôlatique une entreprise d'enseignement culinaire aux bép.

Avant, en somme, d'apprendre à ces derniers l'art de fondre un joli cuivre ou de sculpter d'après nature un curieux bois, nous eussions agi moins sottement, leur apprenant à fondre un saindoux ou des beurres sains, et à cuisiner de telle sorte que nos épithélia digestifs ne soient pas incrustés, niellés ou sculptés par la gastralgie, la dyspepsie, la dysenterie...

C'est en réalité l'Administration supérieure de la colonie qui aurait dû, contre la fainéantise, la malpropreté, la sottise ou l'indolence européennes privées, imposer sa tutelle et organiser un enseignement de l'hygiène alimentaire et culinaire aux bép. Car, on l'admet bien, la véritable école professionnelle de cuisine serait, et ne saurait être qu'une école de propreté, de main-d'œuvre habile et de salubrité...

(OPINION, 9 novembre 1943.)

LA VIE INDOCHINOISE

Tournée du Général Commandant Supérieur.

Le Général Commandant Supérieur est rentré à Hanoi, le 6 novembre, d'une tournée au cours de laquelle il a visité les garnisons de Tuyen-quang, Ngo-khe, Bac-quang et Hagiang.

Les concerts de musique militaire japonaise.

Un concert de musique militaire japonaise a été organisé le 7 novembre au théâtre municipal d'Hanoi par l'état-major des troupes japonaises en Indochine du Nord.

Cette soirée, à laquelle ont assisté de très nombreuses personnalités françaises et japonaises, a connu un vif succès.

La garnison d'Haiphong à l'honneur.

Le 8 novembre, le Général Commandant Supérieur a adressé ses félicitations aux officiers, sous-officiers et hommes de troupe des Forces terrestres et maritimes de la Garnison d'Haiphong pour leur belle conduite sous les bombardements aériens meurtriers qui ne cessent de s'abattre sur cette ville.

Le vingt-troisième anniversaire de S. M. Norodom Sihanouk.

Le 10 novembre, toute la colonie européenne de Phnom-penh s'est rassemblée autour du chef du protectorat, dans la salle du Trône du palais royal, pour présenter ses vœux à S. M. Norodom Sihanouk à l'occasion de son vingt-troisième anniversaire.

Le Résident Supérieur Gautier a présenté les vœux du Maréchal, Chef de l'Etat ; du vice-amiral, secrétaire d'Etat aux Colonies et du vice-amiral d'escadre Jean Decoux. Il a parlé ensuite des réformes récemment promulguées par le Souverain et notamment de la romanisation de la langue cambodgienne, réforme

de structure qui entraînera une rapide évolution du Cambodge dans les voies du progrès.

S. M. Norodom Sihanouk a prié le chef du Protectorat de remercier le secrétaire d'Etat aux Colonies et l'amiral Jean Decoux de leurs vœux et a affirmé le reconnaissant attachement du Cambodge à la France protectrice.

Pour l'érection du monument à la mémoire du capitaine Do-huu-Vi et du lieutenant Roland Garros.

Un nouveau timbre-poste à l'effigie du lieutenant Roland Garros, d'une valeur d'affranchissement de 6 cents, sera mis prochainement en vente dans tous les bureaux de poste de l'Indochine.

Ce timbre comporte, comme celui qui a été émis récemment à l'effigie du capitaine Do-huu-Vi, une surtaxe de 2 cents dont le produit est destiné à être versé au comité chargé d'élever un monument à la mémoire de ces deux officiers.

Record de natation.

Le nageur Levilain, du Cercle Sportif Saigonnais, a battu à Saigon, le record d'Indochine de 200 mètres, réalisant le parcours en 2 min. 24 sec. 2/5. Levilain détient également les records du 100 mètres et du 1.500 mètres.

Célébration de la cérémonie du Grand Serment à Luang-prabang.

La cérémonie au cours de laquelle les membres du Gouvernement laotien, les dignitaires, les fonctionnaires et les notables du royaume réaffirment solennellement vis-à-vis du roi et du chef de l'Etat Français l'engagement de servir fidèlement et loyalement, s'est déroulée le 11 novembre à Luang-prabang avec un faste particulier.

Dans l'après-midi, le chef du Protectorat a inauguré la Foire-Exposition du That-Luang et a pu se rendre compte des progrès considérables réalisés dans le royaume en matière d'artisanat et de produits de remplacement. Ces progrès sont dus aux efforts éclairés de S. A. le Tiao Maha Oupabat Phetsarath et du Prince héritier S. A. R. Tiao Savang qui ont pu, l'un et l'autre, grâce à leur autorité, donner l'impulsion nécessaire.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

- Monique, fille de M. et de M^{me} Luzi (6 novembre 1943).
 Raymond, fils de M^{me} V^{ve} Poirier (6 novembre 1943).
 Chantal, fille de M. et de M^{me} Alinot (6 novembre 1943).
 Georges, fils de M. et de M^{me} Rit (7 novembre 1943).
 Bernard, fille de M. et de M^{me} Cherrier (9 novembre 1943).
 Françoise, fille de M. et de M^{me} Tesnier (9 novembre 1943).
 Francis, fils de M. et de M^{me} Hosmalin (9 novembre 1943).
 Evelyne, fille de M. et de M^{me} Bleicher (11 novembre 1943).
 Michel, fils de M. et de M^{me} Noyon (12 novembre 1943).

COCHINCHINE

- Michel, frère cadet de Roland, Guy, André, Gilberte et Christian Baldoureaux (30 octobre 1943).
 Marie-José, fille de M. et de M^{me} Raynaud.
 Sylviane, fille de M. et de M^{me} Hesler.
 Liliane, fille de M. et de M^{me} Régnier.
 Claude, fille de M. et de M^{me} Rica.
 Antoinette, fille de M. et de M^{me} Roussel.
 Jacques, fils de M. et de M^{me} Jobard.
 Michel, fils de M. et de M^{me} Combes.
 Germaine Lê-Thai, fille de M. et de M^{me} Lê-thai-Ban.
 Jacques, fils de M. et de M^{me} Vo-van-Thiên.

FIANÇAILLES.

TONKIN

- M. Armand Callen avec M^{lle} Henriette Lemonnier.

MARIAGES.

TONKIN

- M. Marcel Maldan avec M^{lle} Marcelle Dhinaut (13 novembre 1943).

COCHINCHINE

- M. Legallo avec M^{lle} Christiane Alexandre (31 octobre 1943).
 M. Henri Michaud avec M^{lle} Marie Neissel (31 octobre 1943).

DÉCÈS.

TONKIN

- M. Ta-xuan-Dinh (31 octobre 1943).
 M. Tran-van-Tinh (6 novembre 1943).
 M. Phéro Nguyễn-van-Viên (7 novembre 1943).
 M. Charles, Louis Noorkhan (9 novembre 1943).
 M. Hoang-qui-Thông (9 novembre 1943).

M^{me} Lê-huu-Hung, née Vu-thi-Nhung (11 novembre 1943).

M. Tran-van-Thanh dit Hung-Ky (12 novembre 1943).

LAOS

M. Szudlarek, à Xieng-khouang (21 septembre 1943).

COCHINCHINE

M^{me} Leng Russel (3 novembre 1943).

M. Claude Frinzine (Pierre Rives) (4 novembre 1943).

M^{me} Joséphine, Tanguachy, Ammalle Belvindrah, née Ratiny (4 novembre 1943).

M^{me} V^{ve} Ignace Phan-chan-Thê, née Maria Nguyễn-thi-Chiêu (7 novembre 1943).

M. Ernest, Louis Lavit (30 octobre 1943).



L'INDOCHINE FRANÇAISE

par Rémi BOURGEOIS (1)

M. Rémi Bourgeois, archiviste-paléographe, a commencé une série de petits recueils, à la fois très pratiques et très scientifiques, pour en faire une collection : *Notions élémentaires d'organisation politique et administrative*. Le premier de ces recueils parut l'an passé et avait pour titre *L'Etat français*. Le second paraît à présent et nous donne la première partie, consacrée au Gouvernement général, d'une série d'études sur *L'Indochine française*.

Bien des considérations peuvent être développées à propos de ce petit ouvrage. On est frappé par la présentation d'abord. Un ancien maître des facultés de droit avait coutume de dire à ses amis que, les colons ayant de gros bagages toujours très lourds, il fallait rédiger pour eux des manuels de dimensions réduites et partant d'un transport facile. Il eût été ravi par les ouvrages de M. Bourgeois. Le savant archiviste, déjà, nous avait décrit *L'Etat français* dans un minuscule petit livre où aucune lacune ne pouvait être découverte. Il nous décrit à présent dans un autre petit livre à peine plus gros, tout ce qui intéresse l'organe central de l'Indochine française, le Gouverneur Général.

Dans cette Revue, il importe de signaler l'extrême intérêt du travail de M. Bourgeois. *Indochine* est faite, publiée, répandue pour donner aux habitants de tous les pays de l'Union une vision renouvelée et, dans la mesure du possible, constante, de ce qui se passe sur l'ensemble du territoire indochinois. Or, il ne s'y passe rien de plus important qu'une adaptation profonde des institutions organiques. Cette adaptation atteint principalement, non point seulement, à vrai dire, le Gouvernement général. Et l'on peut en trouver une image fort exacte dans le livre de M. Bourgeois.

Le trait principal de l'évolution présente doit être cherché dans l'inévitable tendance de l'Indochine française à jouer le rôle d'un véritable Etat en Extrême-Orient. Ainsi l'ont voulu les circonstances, l'occupation de la Métropole par l'armée étrangère, la rupture à peu près complète des relations de cette métropole et de l'Indochine. Naturellement, les caractères nouveaux de l'Union indochinoise ne sauraient être et ne sont pas ceux d'un Etat indépendant. Si l'Union prend conscience, sous la pression des faits, de

(1) *Notions élémentaires d'organisation politique et administrative*. II. *L'Indochine française*. Première partie. — Hanoi, I. D. E. O. 1943, un vol., 5 piastres.

son individualité au sein de l'Empire français, elle demeure à tous égards élément de cet Empire français. Ainsi s'établit un véritable système de rapports très nouveaux unissant la Métropole et la grande possession française d'Extrême-Orient. Une théorie politique et juridique également nouvelle suivra nécessairement, théorie dont il faut que le public connaisse à tout le moins l'existence et, s'il est possible, le développement graduel. Le livre de M. Bourgeois lui permet de se situer au niveau des principaux problèmes de l'avenir indochinois.

Si l'Union Indochinoise tend vers un certain type d'Etat, à déterminer, il va de soi que le Gouverneur Général tend vers un certain type de chef d'Etat, à déterminer également. Pour cette étude, le petit livre de M. Bourgeois est particulièrement utile. On y trouve développée, en premier lieu, l'idée que le Gouverneur Général a toujours eu des pouvoirs et des attributions qui lui conféraient un caractère à part dans le groupe des gouverneurs ou gouverneurs généraux des diverses parties de l'Empire. M. Bourgeois peut écrire, en une formule vraiment très hardie, que « les pouvoirs du Gouverneur Général sont de même nature que ceux du chef de l'Etat et n'en diffèrent que par leur étendue territoriale... ». Et certainement, il y a là beaucoup de vrai. De tout temps, nous avons vu le Gouverneur Général « disposer de la force armée », et l'interprétation de cette courte et redoutable formule n'est pas moins difficile, pas moins importante non plus, pour le Gouverneur Général, qu'elle ne l'était pour le Président de la République, car elle figurait identique dans la Constitution métropolitaine de 1875. De tout temps ensuite, nous avons vu le Gouverneur Général bénéficier d'un pouvoir réglementaire considérable qui, pour être délégué par la Métropole, n'en constituait pas moins « au fond », selon l'expression de M. Bourgeois, le pouvoir de faire des lois. Il est vrai que des discussions ont eu lieu sur ce grave sujet, et que l'interprétation des textes fondamentaux, c'est-à-dire des quatre décrets d'octobre 1911, a donné lieu à des opinions très peu favorables au pouvoir réglementaire du Gouverneur Général. Mais la pratique l'a emporté. Le chef de l'Union se trouve donc depuis longtemps, comme involontairement, hissé vers des sommets étatiques.

La crise a fortement accéléré ce mouvement d'ascension juridique et politique. Le pouvoir réglementaire devient aujourd'hui d'une ampleur si grande qu'on conçoit difficilement qu'il puisse se stabiliser tel quel, une fois la paix revenue et les rapports normaux rétablis. Mais il ne peut que subsister fort agrandi. A son côté, sera venu s'installer un pouvoir diplomatique, presque nul avant le conflit de 1939, en ce moment fort important, et dont nul ne discutera qu'il doit être maintenu pour le bien de l'Indochine, dans des conditions à préciser, lesquelles donneraient à la Métropole toute assurance quant à la soumission intime de la politique indochinoise à la politique française, tout en permettant à l'Indochine de rompre le cercle d'isolement diplomatique et éco-

nomique qui l'enserrait autrefois en Extrême-Orient. Associons maintenant au pouvoir réglementaire et au pouvoir diplomatique, le pouvoir judiciaire du Gouverneur Général, auquel fait nécessairement penser la suppression de la Direction des services judiciaires, réforme dont il est trop tôt pour savoir bien ce qu'elle peut donner, mais qui symbolise un effort de réexamen de l'organisation de la Justice en Indochine. Il est permis de penser que la subordination des organes judiciaires de l'Union par rapport à ceux de la Métropole était nettement excessive. Il en résultait de graves inconvénients pour l'exercice des voies de recours. Il a bien fallu, faute de communiquer, créer en Indochine une Chambre de Cassation qui reçut le pouvoir suprême en matière pénale. Tout cela indique un travail considérable, peu visible de l'extérieur, mais qui laisse espérer que la magistrature indochinoise sortira de l'épreuve grandie et pleinement apte à remplir une tâche de magistrature étatique et non plus « coloniale ».

Revenant à l'idée plus haut formulée, que le livre de M. Bourgeois peut permettre à tout Indochinois français et autochtone, de se préparer à la compréhension de semblables modifications de structure, nous dirons ensuite qu'il doit donner à tous, près ou loin de la capitale, une optique exacte de ce qu'est le *Gouvernement de l'Indochine*. Il est en effet certain que, dans les provinces éloignées de Hanoi, les problèmes prennent un caractère local qui pourrait voiler leurs aspects généraux. Il est non moins certain que la difficulté et la complexité grandissantes des questions techniques à résoudre par tel ou tel des services de l'Union excuseraient que les agents de ce service en vinsent à oublier qu'il existe, dans tous les services voisins, autant de questions aussi difficiles et complexes, et que toutes ces difficultés, toutes ces complexités remontent finalement vers un organe central, le Gouverneur Général. Et ce n'est peut-être pas la moindre utilité du livre de M. Bourgeois que de vous glisser, dans votre poche si l'on peut dire, un tableau bref, mais saisissant, permettant que l'on ait conscience de toutes les compétences, de toutes les obligations qui enserrant le Gouverneur Général et au centre desquelles, selon une image qui semble faite pour le temps présent, il lui appartient de se maintenir comme au centre d'une rose des vents.

Raymond GUILLIEN.

SEPT HISTOIRES DE TIGRE

par René CRESSON

On nous annonce que le lauréat du Prix littéraire d'Indochine 1943 fera paraître fin novembre, à l'I. D. E. O., un recueil de notes prises au cours de « Voyages et reconnaissances » à travers le pays indochinois.

Les lecteurs de *Haute Région* et tous ceux qu'intéresse la littérature indochinoise s'en réjouiront.

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ B. R., Hué. — Sur ce sujet, vous pouvez consulter Sports-Jeunesse (édition Nord) qui publie en ce moment une série d'articles sur les nages modernes.

Nous connaissons d'autre part des gens qui nagent habilement dans les affaires, d'autres dans les milieux officiels, d'autres dans les milieux bancaires...

Mais la nage en eau trouble ne relève pas de la compétence de la Revue.

~ N. V. K., Haiduong. — Le cours de l'or varie

tous les jours et, par un phénomène curieux, nous devons vous avertir que celui-ci sera toujours élevé quand vous serez acheteur et faible quand vous vendrez. Ceci enlève beaucoup de valeur à la thèse si juste que vous exposez : acheter quand le prix est bas et revendre quand il est haut.

~ A. S., Saigon. — L'Indochine n'a jamais été colonisée par les Grecs, encore que le nom du Père Alexandre de Rhodes, puisse prêter à confusion. Notre numéro 41 — qui n'est pas encore épuisé — vous apprendra qu'il était d'ascendance espagnole,

mais né à Avignon, et vint sur un navire portugais. Cette époque était beaucoup plus internationale que la nôtre !

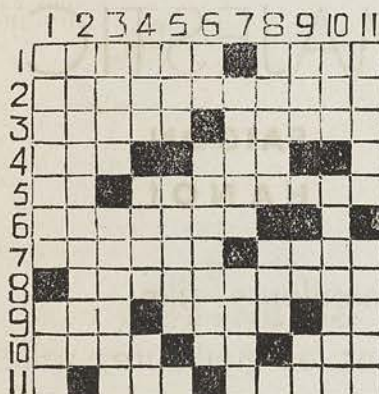
Certains prétendent que, depuis, l'Union fut colonisée par les Corses et les Bretons, races aventureuses. Mais, c'est une erreur car toutes les provinces de France sont représentées, même les moins maritimes, telles l'Indre et le Tarn-et-Garonne.

3. — Touchée — Toutes les productions de la terre.
4. — Petit poème du Moyen âge — Ville de premier ordre — Pronom.
5. — Courte folie — Se détacha.
6. — Deux voyelles — Tissus de soie.
7. — Dépourvues de douceur — Jointes.
8. — Rassembla — Du verbe rire.
9. — Mesure — Pronom — Un point.
10. — Les trois cinquièmes d'une ville de France — Etat d'écolier.
11. — Oiseaux — Conduisis.

MOTS CROISÉS N° 135

Horizontalement.

1. — Prénom féminin — Ordre.
2. — Esprit de coterie.
3. — Animal domestique — Théologien chez les musulmans.
4. — Mot latin — Plainte.
5. — Conjonction — Graminées dont les graines servent à la nourriture de l'homme et des animaux.
6. — Le dernier, le plus bas.
7. — Patrie renversée — Capitale des ducs d'Auvergne.
8. — Tige de certaines plantes.
9. — Affirmation — Prénom féminin — Laps de temps.
10. — Propres — Note — Officier turc.
11. — Aride — Crochets.



Verticalement.

1. — Ortie de mer — Possèdent.
2. — Colonie française.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 134



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ENTREPRISES DE DRAGAGES
ET DE TRAVAUX PUBLICS

CIMENT ARMÉ
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
BATIMENTS INDUSTRIELS

SAIGON

200 — Rue de Champagne
Tél. n° 20615 R. C. Saïgon 24

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278



*La
Lotion
Capillaire*

LLAURENSY

contre la chute des cheveux

VENTE EN GROS

2, Rue Garcerie — SAIGON

Magasin Chaffanjon — HANOI

AU CINÉMA

MAJESTIC

SAIGON

HANOI

Les meilleurs films

dans les meilleures salles

La Table des matières de la Revue est parue

Cette table contient 120 pages et est éditée pour la première fois depuis la parution de la Revue ; elle embrasse deux ans et demi de publication, du 1^{er} septembre 1940 à fin 1942. Elle est divisée en table par noms d'auteurs, table par matières et table des illustrations.

Elle sera envoyée à tout lecteur ou abonné qui en fera la demande accompagnée d'un mandat-poste de 1 \$ 60 et elle est en vente au prix de 1 \$ 50 chez les dépositaires :

Librairie TAUPIN et à l'IDEO, Hanoi ;

Librairie LE THANH TUAN à Hué ;

Librairies PORTAIL et ARDIN à Saigon ;

Librairie PORTAIL à Phnompenh.

LOTÉRIE



INDOCHINOISE

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

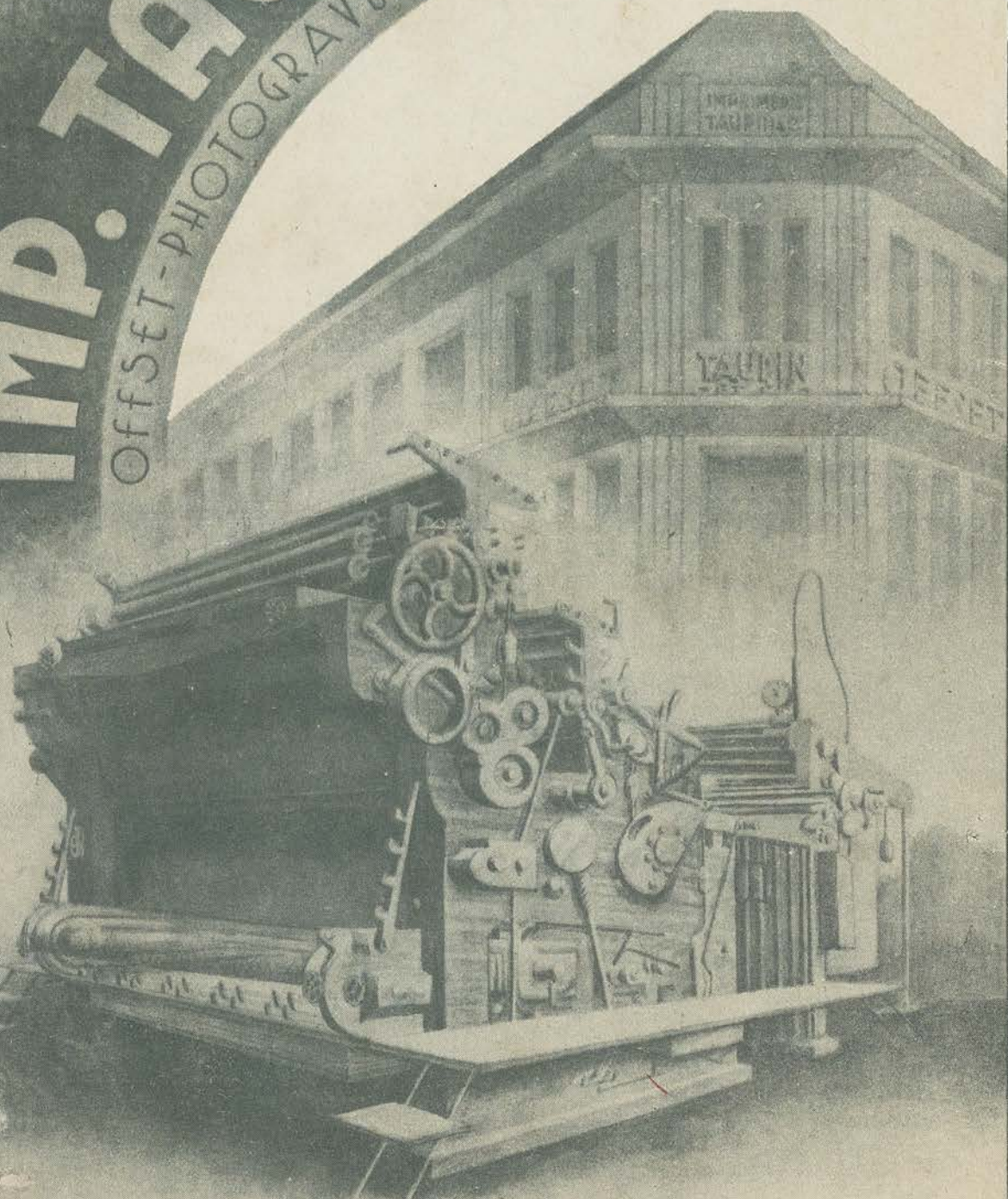
Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD
et dans les principaux centres du Delta.

Luân

IMP. TAUPIN & C^{IE}

OFFSET - PHOTOGRAPHIE - TYPOGRAPHIE - RELIURE



8-10-12, Rue Duvillier, HANOI. Tél. 147-148